Hoogstraeten



Le present registre de l'état civil
de la Commune d'Hoogstraeten, contenant
cinquante feuillets, a été coté et paraphé
par nous Président du

Rendu deux registres d'état civil
de la Commune d'Hoogstraeten de l'an 1807
Aujourd'hui 23 Janvier 1808

Berry

1

L'an mil huit cent sept le huit Janvier sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier pu___ blic de l'Etat Civil de la Commune d'h___ oog = Straeten sont Comparus Jean Bier___ re Berts âgé de quarante cinq ans Cordonnier de profession & Clement Wyten agé de quarante deux ans de la même profession Domiciliés en cette Commune non: alliés à la D[illegible]nte ; lesquels Nous ont déclaré que hier le Sept dece Mois sur les deux heures du Matin est décédée Marie Catharine Bleukens célibataire âgée de vingt huit ans fille de feu Arnold, et de Marie Anne Groenen en Son Domicile rue du Beggunnage section 1 N°89. et ont les déclarans, signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait Lecture.

J. B. Berts Clemens Wyten [signature]

2

L'an mil huit cent sept le onze Janvier sur les Deux heures de relevée par devant Nous Maire de la Com= =mune d'hoog Straeten officier public de l'Etat Civil= =est Comparu le sieur Adrien François de Marteau âgé de vingt neuf ans Mon= =nier de profession Domicilié Section B N°12 lequel Nous a présenté un Enfant du= Sexe masculin né hier à onze heures ce= =Jourd'hui vers une heure et demie après midi de lui déclarant et dame Marie Arnoults Son Epouse, et auquel il a dé= =claré vouloir donner les prénoms de Guillaume Benin, les dites déclaration et présentation faites en présen= =ce d'Adrien Socten âgé de quarante neuf ans Garde forestier de profession, de Jean henry Ghislain âgé de quarante & un ans Chirurgien de profession = Domiciliés

approuvé le Bâtonnement de quatre mots à cet fin de la neuvième ligne

Adrianus Franciscus De Marteau
A: Socten

[signature] J. H. Ghislain
De Lauwe

en cette Commune & ont ont les pere &
Temoins Signé avec Nous le présent acte
de Naissance après quil leur en ——
a été fait Lecture.
Adrianus Franciscus De Maerteau
A. Soeten
J. H. Ghislain

L'an mil huit cent Sept le qua-
torze du mois de Janvier sur les dix heures du
Matin par devant Nous Maire officier pu-
blic de l'Etat Civil de la Commune d'hoog-
straeten sont Comparus les sieurs Simon
Pierre Van Hoof âgé de Soixante deux ans
Tanneur de profession, & Jean Henrij Ghislain
âgé de quarante & un ans, Chirurgien de
profession, non allié à la dessus domicilié

en cette commune, les quels Nous ont déclaré
que le Douze de ce mois sur les deux heures
du Matin est Décédée Catharine
Verhoeven Célibataire âgée de Soixante
ans. en la Maison Section A N° 31 &
ont les Déclarans Signé avec Nous le
présent acte de Décès après quil leur en
a été fait Lecture.
J. P. van hoof
J. H. Ghislain

4

L'an mil huit cent sept le quinze
du mois de Janvier sur les dix heures du
matin Par devant Nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoog
straeten arrondissement de Turnhout Depar-
tement des deux Nethes sont Comparus
Jean Matthieu Michielsen Cultiva-
teur de Lauwer Agé Cathrina Verhaegen

Approuvé le Bâton
nement dun mot
a la premiere ligne
et la Substitution
du mot quinze à
J. M. Michielsen
J. H. Ghislain

teur de profession Domicilié en la Commune de Wortel Majeur né à Meir Canton d'hoogstraeten, le Vingt huit Septembre l'an mil Sept cent Soixante neuf fils de feu Bruen francois décédé en la dite Commune de Meir le douze Juin mil Sept Cent Soixante et dix ainsi qu'il est Constaté par acte de décès délivré en la dite Mairie de Meir le Vingt Six décembre dernier, et de Catharine Cornelie Gaeto, Journaliere domiciliée dans la dite Commune — & Anne Catharine Verbaegen particuliere demeurante en cette Commune d'hoogstraeten aussi Majeure, née à Ranst arrondissement d'Anvers le trente un Mai l'an mil Sept cent quatre vingt cinq fille de Pierre et d'Anne Cornelie Vander Wee, décédés en la dite Commune de Ranst le premier le Soixante decembre Mil Sept Cent quatre Vingt huit la Seconde le dix huit Nivose an Sept de

la Republique Francaise ainsi qu'il est Constaté par les actes de décés délivrés en la dite Mairie de Ranst en dates du Vingt deux et Vingt quatre Décembre dernier; les quels Nous ont requis de procéder à la Celebration du Mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites à Wortel et à hoogstraeten devant la porte principale D'entrée de notre Maison Commune; Savoir la premiere le quatre et la Seconde le onze de ce mois à l'heure ordinaire du midi, aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée Soit: Sont droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées et du Chapitre VI du Code Civil intitulé Du Mariage, avons demandé aux futur Epoux et à la future Epouse Si Veulent se prendre pour Mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu Séparément et affirma

tirement déclarons au Nom de la Loi que
Jean Matthieu Michielsen & Anne
Catharine Verhaegen sont mis
par le Mariage, de quoi nous avons
dressé acte en présence de Jean Henry Ghislain
agé de quarante un ans Chirurgien de profession
ami des Epoux — Jacques de Lauwer âgé de
cinquante Six ans, Messager du Canton, aussi
ami des Epoux demeurant en la Commune de
Wortel — Christophe Joes âgé de Trente deux
ans Cultivateur de profession frere utérin de
l'Epouse demeurant à Meir — François Joseph
Verhaegen âgé de Trente quatre ans Meunier
de profession frere germain de l'Epouse, Domici-
liés en cette Commune Hoogstraeten ainsi que le
premier Temoin, les quels après qu'il leur a
été aussi donné Lecture, ont Signé avec nous
et les parties Contractantes.

Jean matthieu michielsen
J. H. Ghislain
Anna Catharina Verhaegen
F. C. Verhaegen
Joes
J. De Lauwer

5

L'an mil huit cent sept le quinze

du Mois de Janvier sur les dix heures et demie
du Matin Par devant Nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune Hoog
Straeten arrondissement de Turnhout Depar-
tement des Deux Nethes sont Comparus
Jacques Mertens Cultivateur de profession
domicilié en cette Commune, Majeur, né dans
la Commune de Meir Canton d'Hoogstraeten
le Sixe Décembre l'an mil Sept Soixante-
-neuf fils de François décédé dans la Commu-
-ne de Rijckevorsel le Vingt Septembre dix-
Sept cent quatre Vingt quatorze, Comme
il est Constaté par l'acte de décès délivré dans
la Mairie de Rijckevorsel le premier de ce
-mois, et de Cornelie Jacqueline Boeren fem-
-miere domiciliée en ladite Commune de Rijke-
-vorsel et Catharine Van Loon Domes-
-tique, demeurante à Munderhout, Majeure

né à Meerle Canton d'Hoogstraeten le quatre
octobre Mil huit Sept cent soixante deux
fille de Laurent Van Leen Cultiva-teur
Domicilié dans la dite Commune de
Meerle & de Jeanne Marie Leen ses parents
les quels Nous ont requis de proceder à la célé-
=bration du Mariage projetté entr'eux et
dont les publications ont été faites, à Mie-
derhout et à Hoogstraeten devant la prin-
=cipale porte d'entrée de notre Maison Com-
mune: Savoir le premiere le quatre et le
second le onze de ce Mois à Midi heure ordinai
=re du midi. aucune opposition audit
Mariage ne Nous ayant été signifiée,
Nous avons Donné Lecture de toutes les pieces ci dessus
mentionnées, et du Chapitre VI du Code civil
intitulé du Mariage, avons demandé au
futur Epoux et à la future Epouse, S'ils

Veulent se prendre pour Mari et pour femme:
Chacun d'eux ayant répondu Séparément
et affirmativement Déclarons au Nom
de la Loi, que Jacques Mertens &
Catharine Van Leon sont unis par
le Mariage dequoi Nous avons dressé
acte en présence de Jean pierre De Bie âgé de quarante
ans Garçon brasseur, ami des Epoux
Jacques Loostermans âgé de trente quatre ans
Journalier de profession, déclarant être allié
à l'Epoux au quatrième degré Jean Marie
=nissen Menuisier de profession, ami des
Epoux tous trois Domiciliés en cette Commune
d'Hoogstraeten & Jean francois Gelts âgé
de vingt cinq ans, Charpentier de profession
Domicilié à Turnhout aussi ami des Epoux
lesquels après qu'il leur en a été aussi
Donné Lecture, ont déclaré ne savoir
écrire ainsi que les parties Contractantes

à l'Exception de Jean françois Geerts qui
a Signé avec Nous.

J.F. Geerts

J.P. Baijens Mle

L'an mil huit cent sept le quinze
du mois de Janvier sur les onze heures du
Matin pardevant Nous Maire de la
Commune d'hoogstraeten arrondissement de
Turnhout Departement des deux Nethes
officier public de l'Etat Civil, sont Compa:
=rus Chrétien Smits Cultivateur de
profession demeurant à Casterlé sous Baarle
Nassau Roiaume d'hollande, Mineur
né à terheyden Commune dudit Roiaume
le dix Sept octobre l'an mil Sept Cent qua:
tre vingt cinq, fils de Pierre Smits décédé

Dans la ditte Commune de Terheyden le Vingt
Deux Septembre l'an mil Sept Cent quatre
Vingt dix neuf ainsi qu'il Constate par
l'acte de décès dressé dans la ditte Commune
Sans date, et de Catharine Wevers Journa=
=liere de profession domiciliée en la ditte Com:
=mune de Terheyden, Consentante ainsi qu'il
résulte de l'acte de Consentement délivré par
devant la Municipalité dudit Lieu en date
Trente Décembre dernier lequel sera annexé
au présent & Marie Elisabeth Ver:
=Beijen Domestique demeurante en cette
Commune, Majeure, née à Meerdhout
Canton d'hoogstraeten le neuf Avril l'an
mil Sept Cent quatre Vingt fille de Corneil
et de Cornélie Caesters décédés Dans la
ditte Commune de Meerdhout le premier
le quinze Novembre l'an mil Sept Cent
quatre Vingt neuf la Seconde le Sept =
= fevrier l'an mil Sept

cent quatre vingt cinq, ainsi qu'il est constaté par les actes de décès, en la Mairie de Min: derbout en date du deux Janvier courant, lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites à Casterlé et à hoogstraeten devant la porte principale de notre Maison Commune: savoir le quatre et le onze de ce Mois à l'heure ordinaire du midi, aucune opposition audit Mariage, ne Nous ayant été signifiée, faisant Droit à leur requisition après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci-dessus, et du Chapitre VI du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future épouse s'ils veulent ~~s'ils veulent~~ se prendre pour Mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément

approuvé la mention de l'âge du premier témoin au commencement de la 5ième ligne ci-Contre
C. Smits
J. F. Stockeyr
J. J. Boudewyns
P. P. Baumgarten
J. F. Hanesser

& affirmativement Déclarons au Nom de la Loi que Chrétien Smits & Marie Elisabeth Verheyen sont unis par le Mariage de quoi Nous avons dressé acte en présence de Jean françois hanesse âgé de vingt quatre ans Cordonnier de profession ami des Epoux de Jean françois Stockeyr âgé de quarante deux ans Marchand de profession de Jacques Boudewijns âgé de vingt sept ans Boulanger de profession, aussi amis des Epoux — Gerard Craijenbeeck, âgé de trente neuf ans Sellier de profession aussi ami des Epoux tous Demeurans en cette Commune les quels après qu'il leur en été aussi donné Lecture: le quatrième Témoin et l'Epoux ont déclaré ne savoir écrire les autres ont signé avec Nous.

C. Smits
J. F. Hanesser
J. F. Stockeyr.
J. J. Boudewyns.
P. P. Baumgarten

7

L'an mil huit cent Sept le Dix neuf Janvier sur les dix heures du Matin Par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu le sieur Jean François Geerts âgé de vingt cinq ans Charpentier de profession résidant domicilié en cette Commune Domicilié en celle de Turnhout, le quel Nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né dans la Journée d'hier sur les neuf heures et demie du Matin de lui Déclarant et de Jeanne Marie Beeters son Epouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Charles Augustin les dittes déclarations et présentation faites en présence de Corneil Boeren âgé de Trente ans fermier de profession, de Corneil Van den Broek âgé de Trente trois ans de la même profession domiciliés en cette Commune, et après qu'il leur a été fait Lecture du présent acte de Naissance le pere a Signé avec Nous, les Témoins ont déclaré ne Savoir écrire.

Jouvres f. geerts

J. Baijnimble

8

L'an mil huit cent Sept le vingt quatre Janvier sur les deux heures de relevées Par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten ; est Comparu le Sieur Frédérie Wijnand Blanckk Juge de paix du Canton d'hoogstraeten âgé de quarante Six ans Domicilié en cette Commune Section A N°. 163 le quel Nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né dans la Journée d'hier vingt trois Janvier sur

les neuf heures du Matin De lui déclarant
& de Barbe Jeannette de Keersmaekers Son
Epouse & auquel il a déclaré Vouloir
donner les prénoms de Claudi —
=ne Lucie. les Dites Déclaration & /
présentation faites en présence de Jean
Henry Ghislain âgé de quarante un ans
Chirurgien de profession de Jean henrij
Antoine Lansenbergh âgé de Trente Six
ans Secretaire de la Mairie demeurans
en cette Commune, et ont les pere &
Témoins Signé avec Nous le présent
acte de Naissance après quil leur
en a été fait Lecture

Lansenbergh J. H. Ghislain P. Baeyens

F. W. Blonk

2

L'an mil huit Cent Sept le
Vingt Sept Janvier sur les onze heures du
Matin par devant Nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'
hoogstraeten, est Comparu la Dame
Marie Barbe hendrickx agée de
quarante neuf ans, Epouse de Jean henrij
Duplessis Sage femme de la Commune domi:
=ciliée à hoogstraeten, la quelle Nous a
présenté un Enfant sans Vie, né la Nuit
Dernière Vers une heure de Jacques Luijckx
âgé de trente cinq ans potier de profes:
=sion demeurant Section 1 N.o 5 et de
Lucie Detercelli Son Epouse, les dittes
déclarations et présentation faites, en
présence de Jean henrij Ghislain âgé
de quarante un ans Chirurgien de profession
de Jean henrij Antoine Lansenbergh age
de Trente Six ans Secretaire de la Mairie

demeurants en cette Commune qui ont
affirmé les dittes Declarations, et ont la
Comparante et les Témoins Signé avec
Nous le présent acte après quil leur
en a été fait Lecture

Lansenbergh M. B. Vendrickx J. B. Wuyts
J. H. Christiaens

10

L'an mil huit cent Sept

le Vingt neuf Janvier Sur les Dix
heures Du Matin Par devant Nous
Maire officier public de l'Etat civil
de la Commune d'hoogstraeten Arron:
dissement de Turnhout Departement
des Deux Nethes Sont Comparus
Jean Baptiste Geerts Journa
lier de profession Domicilié en cette

Commune d'hoogstraeten né à hoogstraeten
le quatorze Janvier l'an mil Sept cent
Soixante Cinq Majeur fils légitime de
Jean Geerts Journalier de profession
Domicilié Dans la Commune de Berghem
Arrondissement D'Anvers, et de Jeanne
Dekkers Décédé en cette Commune
d'hoogstraeten le Vingt Sept pluviose
An Sept de la Republique Française
ainsi qu'il est Constaté par l'Acte
de Décès Délivré en la dite Mairie
le Dix Sept de ce Mois à Claire
van den heuvel Domestique
de profession demeurante en cette Com:
mune aussi Majeure née Dans
la Commune de Meir Canton de
hoogstraeten le Douze Mars l'An
mil Sept cent Soixante neuf fille
légitime D'Antoine van den heuvel

et de Jeanne Marie Gordeyns décédés
dans la Dite Commune de Meer le
premier Legquatre frimaire de l'An
Douze la Seconde le Vingt un
Messidor de l'An Sept de la répu
blique Française Comme Il est Conta
té par les actes de décés délivrés en
la dite Mairie de Meer en date du
Treize de ce Mois, les quels nous ont
requis de procéder à la célébration du
Mariage projetté entr'eux et dont les
publications ont été faites à hooglraeten
devant la porte principale de notre
Maison Commune Savoir la première
le Dix huit de ce Mois à l'heure ordi-
naire du Midi la Seconde le Vingt
cinq de ce Mois à la même heure
aucune opposition audit Mariage
ne nous ayant été Signifié faisant

Droit à leur réquisition après avoir donné
lecture de toutes les pieces mentionnées ci
dessus et du Chapitre VI du Code Civil
intitulé du Mariage, avons demandé
aux futurs Epoux et à la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour Mari
et pour femme Chacun d'eux ayant
répondu Séparément et Affirmative
ment Déclarons au Nom de la
Loi que Jean Baptiste Geerts
et Claire van den beuvel Sont
unis par le Mariage Dequoi Nous
avons Dressé Acte en présence de
Jean Van Loon âgé de Trente ans
Journalier de profession — Laurent
Laurysen âgé de Trente quatre ans
Ardoisier de profession — Gerard van
Raebs âgé de Cinquante Un ans
Charron de profession — Jacques

Van Ravels âgé de cinquante trois ans
Bourrelier de profession tous quatre Domici-
liés en cette Commune, les quels ont
déclaré n'être ni parens ni alliés
des Epoux et après qu'il leur en a
été aussi donné lecture: les deux premiers
Témoins ont déclaré de ne savoir écrire, ainsi
que les parties Contractantes les deux der-
=niers ont signé avec Nous.

J.J. Bruijnincke

jacobus van Ravels

gerardus van Ravels

11 L'an mil huit cent Sept te
Trente-un Janvier sur les dix heures
du Matin Pardevant Nous Maire
officier public de l'Etat civil de la

Commune d'Hoogstraeten Sont Comparus
François Bruijnen Charpentier de profes-
sion âgé de Vingt Sept ans Domicilié
a Breda Royaume d'Hollande fils de
la Défunte, Gerard Verhoeven âgé de
quarante trois ans Tailleur de profes-
=sion Domicilié en cette Commune lion=
parent ni allié à la défunte, les quels
Nous ont déclaré que le Trente decem
mois sur les huit heures du Soir, est
décédé Anne Cornélie Cools journa-
:lier de profession âgée de Soixante
un ans fille de feus Gerard et de Jeanne
Daniels, Veuve d'un Nommé Bruijnen
en sa dernière Section B. N° 31. Se sont
les Déclarans signé avec Nous le
présent acte de Décès après qu'il leur
en a été fait Lecture.

J.J. Bruijnincke

Francois Bruijnen

gerardus verhoeven

12

L'An mil huit cent Sept le deux
du mois de février sur les onze heures
du Matin Par devant Nous _____
Maire officier public de l'Etat _____
Civil de la Commune d'hoogstraeten est
Comparu Paul Mertens âgé de Trente
huit ans, Cultivateur de profession domi
micilié en cette Commune Section C N°2.
le quel Nous a présenté un Enfant du
Sexe féminin né le premier février
sur les huit heures du Soir de lui
déclarant, et d'Anne Marie Cools Son
Epouse, et auquel Il a déclaré Vouloir
donner le prénoms de Catharine les
dites Déclaration et présentation faites
en présence de Jean Mertens âgé de
quarante ans Journalier de profession
de Corneil Cools âgé de Cinquante
ans Cabarretier de profession demeuran

en cette Commune, et après qu'il leur a été
fait Lecture du présent acte de Naissance
ont les pere et le Second Témoin Signé avec
Nous le prémier Témoin a déclaré ne
Savoir ecrire.
Y ne sachans
Corn Cools

14

12

L'An mil huit cent sept
le Treize février sur les dix heures du
matin Par devant Nous Maire de
la Commune d'hoogstraeten officier pu-
blic de l'Etat Civil, est Comparu Jean
Cornpen âgé de quarante ans Journalier
de profession domicilié en cette Commune
le quel Nous a présenté un Enfant du
Sexe féminin né hier le Douze de
ce mois sur les onze heures de Nuit
de lui Déclarant, et d'Elisabeth

Cornelissen son Epouse, et auquel, Il a
déclaré Vouloir donner les prénoms de
Marie Elisabeth, les dites
déclaration et présentation faites
en présence d'Ignace Segers âgé
de Trente Six ans Boulanger de profes-
sion, Adrien Vermeulen âgé de Trente
Sept ans Journalier de profession domi-
ciliés en cette Commune, et après que
Lecture leur a été faite du présent acte
de Naissance, le premier Témoin l'a
signé avec Nous, les père et Second
Témoin ont déclaré ne Savoir écrire.

Ignatius Segers

14 L'An mil huit cent Sept le
dix Sept du Mois de février sur les
neuf heures du Matin Pardevant

Nous Maire officier public de l'Etat
civil de la Commune d'hoogstraeten est
Comparu le Sieur Henrij Christien
Merckx âgé de Trente quatre ans
Boucher de profession Domicilié en cette
Commune Section B. N°16. Lequel nous
a présenté un Enfant du sexe féminin
né le Seize de ce mois sur l'heure du
midi de lui Déclarant, et de Marie
Catharine Vorren Son Epouse et auquel
il a déclaré Vouloir donner les prénoms
de Jeanne Thérèse, les dites
déclaration et présentation, faites en
présence de Pierre Merckx âgé de
Soixante quatre ans Boucher de profes-
sion Domicilié en cette Commune, de
Jean Baptiste Van offel âgé de
Trente trois ans, Maçon de profession
Domicilié à Borgerhout arrondisse=

d'Ouvers et après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte de Naissance, ont
les pere et la première Témoin ——
signé avec Nous, le second ——
Témoin déclarant ne Savoir écrire.

Jh. C. merckx
P. vierdeX

L'An mil huit cent sept le Vingt
15 Du Mois de février sur les dix heures du
Matin Par Devant Nous Maire offi-
cier public de l'Etat civil de la Commune
d'hoogstraeten, est Comparu, Le Sieur Jacques
Martin De Wolf agé de Trente quatre
ans, Capitaine reformé de la deuxieme
Légion des dits frances Domicilié en cette Com:
mune Section B. N.° 15. lequel Nous a
présenté un Enfant du Sexe féminin

né dans la Journée d'hier, sur les six heures
de l'après midi de lui Déclarant et de
Dame Theodore Van Isnbijse &
Batenburg Son Epouse, et auquel il
a déclaré Vouloir donner les prénoms
de Magdalaine Elisabeth. les
dites Déclaration & présentation faites en
présence des Sieurs Charles Laurent
du Centre âgé de Vingt Six ans Visiteur
au Bureau des Douanes, Jean henry
Antoine Lansenbergh, âgé de Trente Sept
ans Demeurans en cette Commune et
ont les Dere et Témoins signé avec
Nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait Lecture.

Lansenbergh 1re de la Mairie

Dutertre

Wolf

16

L'an mil huit cent sept le
vingt cinq février sur les dix heures du
Matin Par Devant Nous ——— civil
Maire officier Public De l' ——— Etat
de la Commune d'hoogstraeten est Comparu
Pierre Leeraerts âgé De Trente deux
ans Charpentier de profession Domicilié
section A N°15 lequel Nous a présenté
un Enfant Du Sexe feminin né le Vingt
quatre De ce Mois sur les deux heures
et Demie Du Matin De lui Déclarant
et D'anne Catharine Boeren son
Epouse et auquel Il a déclaré Vouloir
Donner les Prénoms D'Anne Marie
les Dites Déclaration et présentation faites
en présence De Grégoire Stockeyr âgé de
Soixante quatorze ans, Maréchal de
profession D'Henry Chrétien Merck
âgé De Trente quatre ans Boucher



17

De profession Demeurant en cette Commune
et ont les Père et Témoins Signé avec
Nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait Lecture

P Leeraerts
G Stockeyr
h C merck'x

L'an mil huit cent sept le
quatre du mois de Mars sur les neuf
heures Du Matin Par Devant Nous
Maire officier public De l'Etat Civil
de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu
le Sieur Jacques Jespers âgé de Cinquante
trois ans Cultivateur De profession Domi
cilié en cette Commune Section B N°5.
lequel Nous a présenté un Enfant du
Sexe féminin né Dans la Journée d'
hier —

sur les Sip heures du matin de Lui Déla
rant, a Dé Adrienne Mertens son
Epouse I et auquel, Il a Dé clare
vouloir Donner les prénoms de
Anne Cornélie, les dittes Décla
ration et présentation faites en présen
ce Des Jacques Mertens âgé D. Trente
Sept ans Journalier de profession de
Jean Vermeulen âgé D. Trente quatre
ans de la même profession, Domiciliés
en cette Commune, et après que Lecture
leur a été faite Du présent acte de
Naissance, a les Dits Signé avec Nous
les Temoins mt Déclaré ne Savoir écrire

jacobus jaspers

P. J. Bruijnincks

18

L'An mil huit Cent Sept
le Treize Mars sur les onze heures du

18 Pl 1

Matin par Devant Nous Maire de la Commu
ne D Hoogstraeten officier public de l'Etat
Civil Sont Comparus Pierre Merck âgé
de Soixante ans Boucher de profession, allié
au Défunt, Jean Keijen âgé de Vingt Sept
ans, Cordonnier de profession : non parent ni allié
demeurans en cette Commune, lesquels Nous
ont Déclaré que hier le Treize Mars Sur les
trois heures de l'après midi, est Décédé
Jean Pierre de Koninck âgé de
Soixante ans, Journalier de profession, né à
Hoogstraeten, fils de feus Corneil et de
Dimphe Gommers, Epoux de Cornélie Van
Ackerbroeck : en sa Maison Section 1.
N.o 7. & ont les Déclarant Signé avec
Nous le présent acte de Décès après
qu'il leur en a été fait Lecture.

P. J. Bruijnincks

P merck kx
J Keijen

L'an Mil huit cent Sept de

19 Trente du Mois de Mars sur les Deux heures
de Relevée par Devant Nous Maire
officier public de l'Etat Civil de la
Commune d'Hoogstraeten est Comparu
Corneil Laurijssens âgé de Trente quatre
ans Journalier de profession demeurant
Section N. N° Lequel Nous a déclaré
que ce jourd'hui 1er d'une heure du Matin
Il Lui est né un Enfant du Sexe masculin
qu'il Nous présente et auquel Il a déclaré
donner le Prenom de Jean Se reconnais-
sant pour être le pere de cet Enfant et
de l'avoir eu de Jeanne Van Beurden âgée
de Trente ans demeurante en sa Maison
susindiquée où ledit Enfant est né; lecture:
faite Déclaration et présentation faite en
présence de George Verheyen âgé de Trente
deux ans Journalier de sa profession de

Premier

Laurent Laurijssens aussi âgé de Trente
deux ans de la même profession demeu-
rans en cette Commune, et après que
Lecture leur a été faite du présent acte
de Naissance. Les pere & Second Témoin ont
ont Signé avec Nous, le Second Témoin a
déclaré ne Savoir écrire.

Georges Verheyen
Cornelius Laurijssens

J. J. Bruyninckx

L'an Mil huit Cent Sept de Vingt
20 quatre Mars sur les Dix heures du Matin
par devant Nous, Maire officier public de
l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten;
est Comparu Jean Baptiste Hertiens
âgé de Trente deux ans Journalier de
profession Domicilié en cette Commune, le
quel Nous a Déclaré que ce jourd'hui

sur les cinq heures et demie du Matin, Il
est né un Enfant du Sexe masculin qu'il
Nous présente, et auquel Il déclare
donner le prénom de Clément
Se Reconnaissant pour être le pere de
cet Enfant, et de l'avoir eu de Marie
Beggue Gysbrechts, âgée de Trente neuf ans
domiciliée en cette Commune Section A 78 n° 8.
Lequel Enfant est né dans la Maison sus:
indiquée: la présente Déclaration et présen
=tation faites en présence de Clément Verhoeven
âgé de Trente Deux ans Journalier de pro:
=fession, de Jacques Gysbrechts âgé de Trente
ans de la même profession demeurans
en cette Commune, et après que lecture leur
a été faite du présent acte de Naissance
ont les Témoins et Père déclaré ne Savoir
écrire, le Père l'a Signé
avec nous.
approuvé le renvoi de Trois mots ci-dessus

P Baeyaerts

panaes baptista joan & Steekens
Steekens

21

L'An mil huit cent Sept de
Vingt Six du Mois de Mars sur les onze heures
et Demie du Matin Par Devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la
Commune d'Hoogstraeten est Comparu,
Jean De Keuster âgé de Vingt huit ans Cour:
==reur en Bois de profession Domicilié en cette
Commune, lequel Nous a présenté un Enfant
du Sexe féminin né le Vingt Cinq de ce
Mois sur les deux heures du Matin de
lui Déclarant et d'Anne Cornélie Jouns:
=sens Son Epouse, et auquel Il a déclaré
de Vouloir donner les prénoms de Marie
Jeanne; les dites Déclaration et présen=
=tation faites en présence de Simon Van
Vereld âgé de Trente trois ans Charpen=
=tier de profession, de Corneil Cools âgé de
quarante trois ans, Cabaretier de profes
sion demeurans en cette Commune: et
après que Lecture leur a été faite du

présent acte de Naissance les Père et Témoins
Sont Signé avec Nous
J. Stockeyr
Simon Van Wesveld
Carn Cobs.

22 L'an mil huit Cent Sept le Vingt
huit Mars Sur les deux heures de l'après-midi
Par Devant Nous Maire de la Commune d'
hoog Straeten officier public de l'Etat Civil
Est Comparu Jean francois Stockeyr, âgé
de quarante trois ans, Maréchal de profession
domicilié en cette Commune Section B N°68.
lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe
* Féminin né ce jourd'hui Sur les huit heures et demie
du Matin, de lui déclarant, et de Cornélie
Jansens Son Epouse, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms d'Antoinette
Pétronille, les dites Déclaration &

* Féminin approuvé le renvoi d'un mot à la huitième ligne ci contre
J. Stockeyr
J. Stockeyr
J. van Raets
J. J. Bruijninckx

présentation faites, en présence de Joseph
Stockeyr, âgé de quarante deux ans Maréchal
de profession, de Jacques Van Raets âgé de
cinquante trois ans Bourrelier de profession
domiciliés en cette Commune, et ont les père
et Témoins Signé avec Nous le présent
acte de Naissance, après qu'il leur en a
été fait Lecture.
J. J. Stockeyr
Stockeyr
J. van Raets
J. J. Bruijninckx

23 L'an mil huit Cent Sept le Deux
du Mois d'Avril Sur les Dix heures
du Matin Par Devant Nous Maire
de la Commune d'hoog Straeten Arron
dissement de Turnhout Département
Des Deux Nethes sont Comparus
Jean Pierre Doms Garçon Brasseur

demeurant en cette Commune d'Hoogstraeten
Majeur né dans la Commune de Wortel
le premier Janvier l'An mil sept
cent soixante dix neuf, fils lég-
time de Jean Doms, et d'Anne
Van Berghem, Cultivateurs domiciliés en
la dite Commune de Wortel, et Thérèse
Reynen Domestique demeurante
en cette Commune d'Hoogstraeten née
à Ryckevorsel le dix octobre l'An mil
sept Cent quatre Vingt fille légitime de
Adrien Reynen décédé dans la dite
Commune de Ryckevorsel le Vingt deux
prairial de l'An huit de la Republique
française: ainsi qu'il Conste par l'Extrait
du Registre aux actes de décès délivré
en la Mairie de la dite Commune de
en date du Vingt Mars Dernier, et
de Catharine Wauters Cultivatrice

Domiciliée en la dite Commune de Ryckevorsel, lesquels Nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites à Hoogstraeten le Vingt deux du Mois de Mars dernier à l'heure ordinaire du Midi et le Vingt neuf dudit même Mois à la même heure, aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée, Suivant Droit à leur Réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces mentionnées ci dessus du Chapitre VI du Titre du Code Civil intitulé du Mariage avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme? et Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement Déclarons au

Nom de la Loi, que Jean pierre Doms et Thérese Reynen Sont unis par le Mariage. De quoi avons dressé Acte en présence de Corneil Hubert Gerards, âgé de Cinquante ans Boulanger de profession — francois Antoine Gerard frauwis âgé de quarante Sept ans, Cabaretier de profession, de Jean Pierre De Bie, âgé de quarante ans, Garcon Brasseur de profession Domiciliés en cette Commune, les quels ont déclaré n'être parents ni alliés des Epoux Michel Doms, âgé de Trente ans Journa: lier de profession Domicilié en la Commune de Wortel lequel a dit être frere Germain de l'Epoux: et après qu'il leur en a été ainsi donné lecture, ont les deux premiers Témoins signé avec Nous: l'Epoux et les deux derniers Témoins ont déclaré ne savoir écrire.

j:p: doms
Cornelius Gerards
Franciscus a g Faes

P. J. Baugniet

24

L'An mil huit Cent Sept le Trente deux du Mois d'Avril sur les onze heures du Matin Par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune de Hoogstraeten Arrondissement de Turnhout Departement des Deux Nethes, sont Comparus Pierre francois Verhoeven Jardinier de profession domicilié en cette Commune, Majeur, né à Hoogstraeten le Deux Novembre l'An mil Sept Cent Soixante cinq fils legitime de Nicolas Verhoeven decédé en cette Commune d'Hoogstraeten le Sept Août mil Sept Cent quatre Vingt quatre et de Cornelie Bolsmans aussi decédée en cette Commune, le dix Septidor de l'An onze de la approuvé le Batonnement d'un mot. au commencement de la Seconde ligne. Republique francaise, ainsi qu'il C: Contre.

C: Verhoeven
P J Verhoeven
Nicolaes Corbeels

P. J. Baugniet

Conste par les Extraits des Registres aux
actes de décès déposés au Secrétariat de
cette Mairie d'Hoogstraeten, et délivrés en
Date du vingt un Mars dernier et
Adrienne Cornelie Van Gastel
Domestique demeurante en cette Com-
mune aussi Majeure née dans la Com-
mune de Munderhout le neuf Janvier
l'An mil Sept Cent Soixante Seize fille
légitime de Corneil Van Gastel et d'Elisabeth
Doms décédés : le premier à Munderhout
le huit Mai mil Sept Cent Soixante
dix neuf : la Seconde dans la Commune
de Beerse, le Douze février l'An mil
Sept cent quatre vingt dix, Comme il
conste par Extraits du Registre aux actes
de Décès de la Commune de Munderhout
délivré le dix huit Mars dernier, et de
celui aux actes de décès de la Commune

de Beerse délivré en Date du neuf Mars
dernier. les quels nous ont requis de
procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre eux et dont les publications
ont été faites à Hoogstraeten savoir
la première le Vingt deux Mars dernier
à l'heure ordinaire du Midi, la Seconde
le Vingt neuf du même Mois à la même
heure. à aucune Opposition audit
Mariage ne nous ayant été Signifiée
faisant Droit à leur réquisition, après
avoir donné Lecture de toutes les Pièces ci-
dessus mentionnées, et du Chapitre VI du
Titre du Code Civil intitulé du Mariage
avons demandé au futur Epoux et à la
future Epouse s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme ? et Chacun deux
ayant répondu Séparément et affirma-
tivement Déclarons au Nom de

de la Loi que Pierre francois Verhoeven et Adrienne Cornelie Van Gastel sont unis par le Mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Jean pierre Sprangers âgé de Trente six ans Journalier de profession, allié à l'Epoux, Gerard Verhoeven âgé de quarante trois ans Tailleur de profession frere Germain de l'Epoux — Jean henrij Ghislain âgé de quarante un ans Chirurgien de profession — Nicolas Crabeels âgé de Cinquante quatre ans Tourneur en Bois de profession, amis des Epoux, tous Domiciliés en cette Commune d'hoog Straeten ; les quels, à l'Exception du premier Temoin, qui a déclaré ne Savoir écrire, après qu'il leur en a été aussi donné Lecture sont Signé avec Nous, ainsi que les Parties Contractantes.

Petrus Franciscus Verhoeven

Ca G Van Gastel G: verhoeven

Nicolaes Crabeels

J. H. Ghislain

J. P. Bruyninckx

25

L'an mil huit Cent Sept

25

le deux Avril sur les deux heures de relevée Par Devant Nous Maire Officier public de l'Etat civil de la Commune D'Hoogstraeten sont Comparus Frederic Reijndops âgé de Trente ans Journalier de profession, Cornel Michielsen âgé de Soixante Seize ans Tailleur de profession : tous parens des Défunt Domiciliés en cette Commune les quels Nous ont déclaré que ce jourd'hui vers une heure du Matin est décédé Cornel francois, Enfant âgé d'environ un An fils naturel de Brien Verreweler Journalier de profession Domicilié Section A n° 29. et de Marie Van Beurden, en la susdite Maison, et après qu'il leur a été fait Lecture du présent acte

le premier Déclarant a dit ne savoir écrire
le Second l'a Signé avec Nous.

C michielsen

26 L'an mil huit cent Sept Onze
du Mois d'Avril sur les huit heures du
Matin Par Devant Nous Maire offi
=cier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten Est Comparu Martin De
Cruijter âgé de Trente neuf ans Journa:
=lier de profession domicilié en cette Commune
Section B. N° 32, lequel Nous a présenté
un Enfant du Sexe masculin né le neuf
de ce Mois Sur les trois heures de l'après
Midi De lui Déclarant, et de Anne
Cornélie Doms son Epouse et auquel Il a déclaré
Vouloir Donner les prénoms de Jean

Pierre Norbert, les Dittes Déclaration
et présentation faites en présence de Cornéli
Hubert Gerardi âgé de Cinquante ans Bou
=langer de profession, de Charles Buijens
âgé de Cinquante Cinq ans Blanchisseur
de profession & après que Lecture leur a été
faite du présent acte de Naissance le
tout a déclaré ne savoir écrire, les Com
tout Signé avec Nous.

Carolus Buijens
Cornelius Gerardi

27 L'an mil huit cent Sept le
Treize Avril sur les Dix heures du Matin par
Devant Nous Maire de la Commune d'hoo
=Straeten officier public de l'Etat Civil est
Comparu Le Sieur François Neels âgé
de Trente quatre ans Portuarier de profession

Domicilié en cette Commune Section A N°. 13.
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin
né le Douze de ce Mois de lui déclarant et
de Marie Elisabeth Lambertz son Epouse &
auquel Il a déclaré Vouloir donner les
prénoms D'Isabelle Francoise: les dites
déclaration & présentation faites en présence
de Pierre Van Riel âgé de Trente ans Journa
=lier de profession, de Pierre Joseph Van de
Ven âgé de Trente Deux ans Garde Champêtre
de la Commune Domiciliés à Hoogstraeten &
ont les pere et Témoins Signé avec Nous
le présent acte de Naissance après quel
lecture en a été faite.

sur les trois heures et Demie de l'après midi

approuvé le renvoi sur la Troisième ligne et contre de deux mots en Marge ci dessus

Francis Neefkens
Petrus Van Riel
P. J. Braymanck

27

25

L'an mil huit cent Sept le dix neuf du Mois d'Avril sur les dix heures du Matin Par Devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, sont Compa: =rus Les Sieurs Jean Pierre Vander Meeren âgé de Trente Deux ans Marchand de profession fils de la Députée Gerard Verhoeven âgé de Cinquante trois ans Tailleur de profession Voisin Domiciliés en cette Commune d'Hoogstraeten les quels Nous ont déclaré que dans la Journée d'hier Sur les quatre heures un Après midi est décédée Cornélie Dirckx âgée de Soixante Deux ans Marchande d'Etoffes de profession Veuve en Secondes Noces d'Adrien Vander Borght native de Sonderzyen, fille de Cornel Dirckx et de Marie

Dijsen en sa Maison Section A N.o 137. et ont les Déclarans Signé avec Nous le présent acte de Déces après quil leur en a été fait Lecture.

G: verhoeven

P.J. Buijsinne

29

L'An mil huit cent Sept le Vingt Du Mois d'Avril sur les onze heures Du Matin Par Devant Nous Maire officier public de l'Etat civil de la Commune de hoogstraeten Est Comparu le Sieur Gerard Verhoeven, âgé de Cinquante trois ans, Etat = leur de profession Domicilié en cette Commu = ne Section B. N.o 33. lequel nous a pré: = senté un Enfant du Sexe masculin né le Dix neuf de ce Mois sur les dix heures et demie du Matin de lui déclarant

et d'Anne Marie havermans Son Epouse auquel Il a déclaré Vouloir donner les prenoms de Joseph Henry. les dittes Déclaration et presentation faites en présence de Charles Buyens âgé de Cinquante Cinq ans, Sanchysseur de profession de Jean henrij Antoine Lansenbergh. âgé de Trente Sept ans secretaire de la Mairie tous deux domiciliés en cette Commune d'hoogstraeten, et ont les pere et Temoins Signé = avec Nous le présent acte de Nais: = sance après quil leur en a été donné Lecture.

décédé le 27 Dec 1890

G: verhoeven

Lansenbergh

Carolus Buijens

P.J. Buijsinne

L'an mil huit cent sept le Vingt trois Du Mois de Mars Avril Sur les dix heures du Matin Par devant Nous Maire de la Commune d'hoogstraeten officier public de l'Etat Civil Sont Comparus le Sieur Jacques Van der Meeren Boulanger De profession Domicilié en cette Commune, Majeur né à hoogstraeten le Vingt Six Juin l'An mil Sept Cent quatre Vingt fils Légitime de Jean Pain der Meeren Décédé à hoogstraeten le Six mai l'an mil sept Cent quatre Vingt un. Comme Il est Constaté par l'acte de Décès délivré en la Mairie d'hoogstraeten le onze du présent Mois d'Avril et de Cornelie Direkx aussi Décédée en cette Commune le Seize de ce Mois Comme Il est Constaté par l'acte de Décès en la Susdite Mairie le Dix Sept de

Mois et Démoiselle Marie Elisabeth Jacques particulière aussi Domicilié en cette Commune, aussi Majeure née à hoogstraeten le Vingt quatre Janvier l'An mil Sept Soixante quatorze fille légitime de Cornelis Jacques Boulanger De profession Domicilié en cette Commune d'hoogstraeten, et d'Anne Marie Strangers Décédé en cette Commune Susdite le Dix neuf Juillet l'An mil Sept Cent quatre Vingt Comme Il est Constaté par l'acte de Décès délivré en la dite Mairie le onze du présent Mois d'Avril; les quels futurs Epoux Nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre Maison Commune

Savoir: la premiere le Douze du présent mois d'Avril à l'heure ordinaire du Midi, la seconde le Dix neuf dudit mois à la même heure, aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été Signifié faisant Droit à leur réquisition après avoir donné Lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées, et du Chapitre VI du Titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et Affirmativement Declarons au Nom de la Loi que Jacques Vander mueren, & Marie Elisabeth faes sont unis par le Mariage de quoi avons dressé acte En présence de Jacques faes âgé de Trente ans Boulanger de profession domicilié à Anvers frere Germain de l'Epouse — Pierre Joseph faes âgé de vingt quatre ans Boulanger de profession, domicilié en cette Commune frere Cousin germain de l'Epouse, Corneil Vander mueren âgé de Trente quatre ans, Chapentier de profession frere germain de l'Epoux & de Gérard Verhoeven âgé de Cinquante trois ans Tailleur de profession non parent ni allié, tous deux demeurans en cette Commune d'hoogstraeten, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné Lecture sont Signé, ainsi que les parties Contractantes. approuvé le bâtonné d'un mot à la deuxieme ligne au Commencement de l'acte.

Jacobus Vandermueren — M E Faes

J. Faes

P J Faes

C Van der Mueren — G. Verhoeven

P. Buyssens

31

L'an mil huit Cent Sept le
quatre du Mois de Mai sur les dix heures du
Matin Par Devant Nous, Maire de la
Commune d'Hoogstraeten, Est Comparu
le Sieur Nicolas Crabeels, âgé De Cinquan
te un Ans Tourneur en Bois de profession
Domicilié en cette Commune lequel Nous
a présenté un Enfant du Sexe masculin
né le Deux de ce Mois sur les deux heures
de l'après midi, de lui Déclarant, et d'Anne
Cornelie Floren Son Epouse, et auquel
Il a Déclaré Vouloir Donner les prénoms
de Guillaume. les dites Déclaration
et présentation faites en présence de Jean henry
Ghislain âgé de quarante un Ans, Chirur-
gien de profession, de Joseph Jacques
Nuyens âgé de quarante Six ans Jabottier
de profession, Domiciliés en cette Commune
dont les pere et Temoins Signé avec Nous

Deux

Approuvé le mot trois et le renvoi en marge du mot deux, a la quatrième Ligne ci Contre

N. crabeels Joseph Nuyens P. Guillaume

J. H. Ghislain

Le présent acte de Naissance, après qu'il
leur en a été fait faite Lecture.

N. crabeels Joseph Nuyens

J. H. Ghislain P. Guillaume

32

L'an mil huit Cent Sept le
quatre du mois de Mai Sur les dix heures
et Demie du matin Par devant Nous
Maire officier public de l'Etat civil de
la Commune d'hoogstraeten, est Comparu
Sieur henry Verhoeven âgé de quarante
deux ans Journalier de profession, domicilié
en cette Commune d'hoogstraeten, lequel Nous
a présenté un Enfant du Sexe masculin
né le trois de ce Mois Sur les trois heures
du Matin de lui Déclarant, et d'Anne
Cornelie Van Berghem Son Epouse, et au

quel A déclaré vouloir donner les prénoms
de Jean Pierre. Les dittes Déclaration
faite et présentation faites en présence
de Wautier Van Wezel âgé de Soixante
quatre ans, Maçon de profession, de Jean
Maryaissen âgé de Trente Six ans,
Menuisier de profession, demeurans en
cette Commune, et ont les père et le
premier Témoin Signé avec Nous le pré
sent acte de Naissance, le second Témoin
a déclaré ne Savoir écrire; après quil leur
en a été fait Lecture.

h verhoeven w van wezel

J.P. Duijnmaijer

33

Onmil huit Cent Sept

le Septs du mois de Mai Sur les onze
heures du matin Par Devant Nous

32

Maire de la Commune d'hoogstraeten
officier public de l'Etat Civil est Comparu
le Sieur Jean Baptiste Verhoeven âgé
de Cinquante Cinq ans Journalier de
profession Domicilié en dernier Lieu à Breda
(Royaume d'Hollande): lequel nous a
présenté un Enfant du Sexe masculin
né le Six de ce mois Sur les Cinq heures
du matin de lui déclarant et de Jeanne
Sophie Scheurleer Son Epouse, et auquel
il a Déclaré Vouloir donner les prénoms
de Jean Arnold. les dites Declara
tion et présentation faites en présence
de Pierre François Verhoeven âgé de
quarante deux ans Jardinier
de profession, de Jean Pierre Spranger
âgé de Trente deux ans Journalier
de profession, domiciliés en Cette Commune
et après quil leur a été fait Lecture

du présent acte de Naissance, ont les pere et le premier Témoin Signé avec Nous, le Second Témoin a déclaré ne Savoir écrire.

J. Baptista Verhoeven

P J Verhoeven

34 L'an mil huit Cent Sept le dix du mois de Mai Sur les dix heures du Matin Par Devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, est Comparu le Sieur Corneil Vlemincks âgé De Soixante ans Cultivateur de profession Domicilié en cette Commune N.o 4 Section D. le quel Nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le neuf de ce Mois Vers une heure du Matin de lui Déclarant et de Jeanne Van Olmen Son Epouse, et auquel Il a déclaré vouloir Donner le prénom de Grégoire Le dit Déclaration et présentation faites En présence d'Brien Foeten âgé de quarante neuf ans Garde forestier de profession, de Jaquet Jesper âgé de Cinquante trois ans Cultivateur de profession Domicilié en cette Commune et ont les pere & Témoins Signé avec Nous le présente acte de Naissance après qu'il leur en a été fait Lecture

C Vlaminckx
A. Soeten
jacobus jespers

J. J. Baptista

35 L'an mil huit Cent sept le Seize du Mois de Mai Sur les Dix heures du Matin Par Devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la

commune d'Hoogstraeten, Est Comparu
le Sieur Jean François Wijler âgé de Vingt
Sept ans Charpentier-Menuisier de
profession Domicilié en cette Commune
Section B. N° 18. lequel Nous a présenté
un Enfant du Sexe féminin né le
quinze de ce mois Sur les onze heures
et Demie de Nuit, de lui Déclarant
et de Marie Cornelisse Son Epouse &
auquel Il a Déclaré Vouloir donner
les prénoms de Marie Josephe
Catharine : les dites Déclaration &
présentation faites en présence de Corneil
Imbert Gerardi âgé de Cinquante ans
Boulanger de profession, de Corneil
Van der Mueren Charpentier de profes-
sion Domiciliés en cette Commune &
tous les Père et Témoins Signé avec
Nous après quil leur a été fait Lecture.

1 âgé de Trente quatre ans.

C. van der Mueren
J. F. Wijler
Cornelus Gerardi

Approuvé le renvoi de Cinq mots à la
Seizième ligne Page ci Contre.
C van der Mueren
J F Wijler

Corneel Gerardi

96

L'an mil huit cent sept le
dix neuf Mai Sur les Dix heures du
Matin Par Devant Nous Maire Officier
public de l'Etat Civil de la Commune
d'Hoogstraeten Est Comparu Jean pierre
Simons âgé Cinquante ans Jardinier de
profession Domicilié en cette Commune
Section A N° 121. lequel Nous a présenté
un Enfant du Sexe féminin né le
dix huit de ce Mois Sur les dix
huit heures. et Demie du Matin de lui déclarant
et de Marie Catharine De Koninck
et auquel Il a déclaré Vouloir donner
les prénoms de Marie Josephe

les dittes Declaration et présentation
faites en présence de Pierre de Kominck
âgé de Trente ans Jardinier de profession
de Jean Leys âgé de Cinquante de la
même profession domiciliés en cette
commune et après que lecture leur a
été fait du présente acte de Naissance
les père et le Second Témoin l'ont Signé
avec Nous : le prémier Témoin a déclaré
ne Savoir écrire.

P. Ruijsenaers

Jan Leys Jn moûts

Approuvé le Batonnement d'un mot à la Neuvième
ligne à l'autre part, et le renvoi de deux mots
en Marge de la ditte Ligne

Jan Leys Jn moûts

P. Ruijsenaers

37

L'An Mil huit Cent Sept le
dix neuf du Mois de Mai Sur les deux
heures de Relevée Par Devant Nous
Maire de la Commune d'Hoogstraeten
Officier public de l'Etat Civil sont Comparus
Corneil, disons Martin Schueremans âgé
de quarante deux ans, Charpentier de
profession, Gendre de la Défunte, et pierre
De Kominck âgé de Trente ans Jardinier
de profession Domiciliés en cette Commune
Voisin le Second non parents ; les quels Nous
ont déclaré que Jeanne Guillaumette
Roelens, Veuve de Casimir Abraham
Kruger, natif de Nimegue (Hollande) âgée
de quatre vingt un ans. fille de Corneil
Roelans et de Marie Elisabeth Sydeu
est décédée Ce jourd'hui Sur les onze heures
du Matin en la Maison du prémier
Déclarant section A N° 168 et Signé

que Lecture leur a été faite du présent acte
de Décès : le premier Déclarant a Signé avec
Nous le Second a Déclaré ne Savoir Ecrire.

P. P. Bauwijnincks

M. Schuermans

Dan mil huit Cent Sept et Neuf
28 sur du Mois de Mai Sur les neuf heures du
Matin Par Devant Nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten ; Sont Comparus Gabriel
De Meijer âgé de Cinquante Deux ans
Tailleur de profession, & Jean henry Ghis-
= lain âgé de quarante un ans Charron
= gien de profession Voisins de la Défunte
domiciliés en cette Commune lesquels
Nous ont déclaré que le Vingt de ce
Mois Sur les Deux heures de Matin

et Décédée Marie van Beek célibataire âgée d'environ Soixante quinze ans. Natue de Leyden (hollande) en Sa Maison Rue du Beguinnage Section 1 N° 99 et ont les Déclarans Signé avec Nous le présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait Lecture.

P. P. Bauwijnincks

Ad. de Meijer J. H. Ghislain

29 Dan mil huit cent Sept et
Neuf Vingt deux du Mois de Mai Sur les onze
heures et demie du Matin Par Devant
Nous Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est
Comparu Le Sieur Gerard Brosens âgé
Trente quatre ans, Marchand d'Etoffes
de profession Domicilié en cette Commune
Section B N° 36

lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe
masculin né ce Jourdhui Sur les Cinq heures
du Matin de Lui déclarant, et de Marie
anne Josephine Boom Son Epouse, & Lui au
quel Il a déclaré Vouloir donner les
prénoms de Cornil Jean. les dittes
déclaration et présentation faites en présen:
ce des Sieurs, Jean Nicolas Croes âgé de
quarante huit ans Apothecaire de profession
de Jean Henrij Antoine de Crente Sept ans
Secretaire de la Mairie, et dont les pere
& Temoins Signé avec Nous le présent
acte de Naissance, après quil leur en
été fait Lecture.

J. Brosens.

J:S Croes Lansenbergh

Approuvé les renvois aux dixieme et onzieme lignes
ci-contre: le premier Contenant trois mots; le second
Sept mots ainsi Marge

J. Brosens

J:S Croes Lansenbergh

---

y Lansenbergh âgé de

* Domiciliés en cette Commune d'Hougstraeten

37

40

L'an mil huit Cent Sept

le Vingt Sept Du Mois de Mai Sur les
dix heures du Matin Par devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de
la Commune d'Hougstraeten, sont Comparus
les Sieurs francois Jean De Bourgne âgé
de Crente un ans Marchand d'Etoffes
de profession Domicilié Section A N°=16.
frere du Défunt, Martin Gommaire
Vergouwen âgé de Crente huit ans Bras
=seur de profession, aussi domicilié en cette
Commune, oncle du Coté ~~maternel~~ mater=
=nel du Défunt ~~aussi domicilié~~ les quels
Nous ont déclaré que francois Martin
fils du premier Comparant, et de Jeanne
Cathorine Vergouwen né le Vingt neuf
Novembre de l'an dix huit Cent Six est
décédé le Vingt Six de ce Mois, Sur les
Neuf heures avant Midi, et ont les

Déclarans Signés avec Nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait Lecture. approuvé le bâtonnement d'un mot à la douzième ligne et de deux mots à la treizième d'autre part

Ft. J. DeBourgne
M. G. Vergouwen

J. Bruijnincks

Lu

L'an mil huit cent Sept le

Trente du Mois de Mai Sur les dix heures Du Matin : Par Devant Nous Maire de la Commune d'Hoog Straaten officier public de l'Etat Civil, est Comparu Jacques Somers âgé de quarante trois ans Sieur de long de profession Domicilié en cette Commune Section A N°. 16. Epoux de la Défunte est aussi Comparu Jean pierre Sprangers, âgé de Trente Sept ans journalier de profession, aussi Domicilié dans cette Commune non-allié à la défunte les quels nous ont déclaré que ce jour-d'hui Sur les Cinq heures du Matin est Décédé Anne Cornélie Jaspers âgée de quarante trois ans née à Hoogstraaten fille de Jean & de Catharine Adriaensen ; Epouse du premier déclarant en la Maison Susdite ; et ont les Comparans déclaré ne savoir écrire après qu'il leur a été fait Lecture du présent acte de Décès.

J. Bruijnincks

Lu

L'an Mil huit Cent Sept le

Cinq du Mois de Juin Sur les dix heures Du Matin Par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil

de la Commune d'Hoogstraeten ; Sont Comparus
Les sieurs Wautier Van Wetzel âgé de Soixante
quatre ans Maçon de profession Domicilié
en cette Commune Section A N.o 155 Pere du
Défunt . Jean Henry Antoine Lansenbergs
âgé de Trente Sept ans Secrétaire de la
Mairie aussi Domicilié en Cette Commune,
Les quels Nous ont déclaré que le
quinze de ce Mois sur les Sept heures du
Matin est décédé Wautier Jean fils du
premier Déclarant et d'Anne Marie Brij=
gers né le Vingt trois Octobre Dernier : en
la Maison susindiquée, Nous ont les Déclara=
rants signé avec Nous le présent Acte
de Décès après qu'il leur en a été fait
Lecture. W van Wetzel

Lansenbergs J.P. Bruijninckx

approuvé le renvoi des Mots du fond et en Marge
W van W. L.

Lansenbergs J.P. Bruijninckx

*En foi

39

43

L'An Mil huit Cent Sept
le Vingt Trois du Mois de Juin sur les
dix heures du Matin par devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de
la Commune d'Hoogstraeten . sont comparus
Les sieurs Jean Stockeyr âgé de quarante
Trois ans Maréchal de profession de=
meurant Section B N.o 68 pere de l'Enfant,
Jean Henry Christian, âgé de quarante
deux ans Chirurgien de profession
aussi domiciliés en cette Commune non allié
parent . Les quels Nous ont déclaré que
Ce jourdhui sur les Trois heures du Matin
Est décédée Antoinette Petronille
fille du premier déclarant et de Cornelie
Janssens : née le Vingt huit Mars dernier
en la Maison susdite . et ont les Déclarants
signé avec Nous le présent acte de
Décès, après qu'il leur en a été fait Lecture.

J. f Stockeyr
J. H. Christian J.P. Bruijninckx

44

L'an Mil huit Cent Sept

Le Vingt Cinq du Mois de Juin sur les deux heures de Relevée par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu Jean pierre Mortier Âgé de Cinquante ans Journalier de profession demeurant Secteur N. N°30 Lequel Nous présenté un Enfant du Sexe masculin né Ce Jourd'hui Vers une heure du Matin, de lui Déclarant Et de Anne Marie Barreveld Son Epouse, et auquel Il a Déclaré Vouloir Donner Le prénom de François. Les Dittes Déclaration & présentation faites En présence de François Antoine Gerard Sans âgé de quarante sept ans Journalier de profession de Barthelemée Vinckenbosch âgé de Cinquante sept ans Chaudronnier de profession Demeurant en cette Commune Et après

40 Lus

quelleurs a Été faite Lecture Du présent acte de Naissance. Le pere a déclaré ne savoir Ecrire, les Temoins ont signé avec Nous.

P. Vinckenbosch

J. Baumgarten

45

L'an mil huit Cent Sept

Le premier Du Mois de Juillet sur les dix heures Du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten Est Comparue Par La Dame Marie Barbe Benoit Vinckenbosch Epouse Du sieur Jean Henri Duplessis Sage femme de la Commune Laquelle Nous a Déclaré que le Trente Juin dernier Sur les cinq heures du Matin Il Est né un Enfant du

fesse masculin quelle Nous presente Et au
quel Elle a déclaré Vouloir donner le prénom
de Clément, Lequel Enfant Est né de
Marie Catharine Verboeven Epouse de
Jean Baptiste Jennens Esperand de
profession domicilié section A N°6 ou ledit
Enfant Est né, absent. la dite Déclara
=tion faite En présence de Clément Verboe
=ven âgé de Trente un ans, Journalier
de profession. de Jacquet Aloysbrechts
âgé de Vingt neuf ans Fermier de Long de
profession, Demeurant En cette Commune
Et après que Lecture leur a été faite dud
présent acte de Naissance La déclarante
Et le premier Temoin ont signé avec Nous
le second a déclaré ne savoir Ecrire.

Clement verhoeven

M. B. Hendrickx [illegible] Vanquennicke

46

41 Pol

L'An mil huit Cent sept
le Deux du Mois de Juillet sur les
deux heures de Relevée par devant
Nous Maire Officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est
Comparu Le Sieur Martin Gommaire
Verpoorten âgé de Trente trois ans
Brasseur Demeurant Section B. N°15 Lequel
Nous présenté un Enfant du Sexe masculin
né ce jourd'hui sur les dix heures du matin
de lui Déclarant Et de Marie Elisabeth
Vompelt Son Epouse, et auquel Il a déclaré
Vouloir donner les Prénoms de Guillau:
=me François. Les dittes Déclaration
Et présentation faites En présence de François
Jean de Bonnyns âgé de Trente deux
ans, Marchand d'Etoffes de profession
de Pierre François Tempels âgé de Cinquante
ans Brasseur de profession Demeurans

En cette Commune. Et ont les Opere Et Temoins Signé avec Nous Le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait Lecture.

M. G. Vergoossen
F. J. DeCuyper
J. Brinckman
J. J. Brinckman

47

L'an mil huit cent sept Le huit du Mois de Juillet sur le dix heure du Matin par Devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus; Josse Brinckman âgé de Trente six ans Charpentier de profession demeurant section A N° 107 Epoux de la défunte Et Jean Pierre Aerts âgé de quarante cinq ans Cordonnier de profession son parent Voisin Lesquels Nous ont déclaré que Le

42

sept de ce Mois à Juillet Vers une heure de l'après Midi. Est décédé Adrienne Van Boeck âgée de Trente un ans née à Baarle Duc (Territoire du Royaume Hollande) fille de Adrien Van Hoeck et de Catharine Wolfs décédés, Epouse du premier Déclarant, En sa Maison susindiquée, et ont les Déclarants, Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait Lecture.

J. Brinckman
J. P. Aerts
J. J. Brinckman

48

L'an mil huit cent sept le Dix huit Du Mois de Juillet sur les dix heures Du Matin pardevant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu

Monsieur Onésime Peigne Receveur du
âgé de Trente un ans. Domaine National Et de l'Enregistrement
Domicilié en cette Commune section A N°116
Lequel Nous a présenté un Enfant du
Sexe masculin né le dix sept de ce Mois
Sur les Trois Heures et Demie Du Matin de
lui déclarant Et de la Dame Marie Julie
Périn Son Epouse, Et auquel Il a déclaré
Vouloir Donner les prénoms de Charles
Jules Ange. Les Dites Déclaration
Et présentation faites En présence de MM. Charles
Antoine Vander Linden âgé de Trente neuf
ans Rentier public Domicilié en cette Commune
=ne Jean Henry Antoine Lansenbergh âgé
de Trente sept ans aussi Domicilié en cette
commune. Et ont les dits père Et Témoins
Signé avec Nous le présent Acte de Nais=
=sance après qu'il leur en a été fait Lecture.

Lansenbergh Peigne

Vanderlinden Bruyninckx

Approuvé le renvoi à la premiere ligne page ci Contre de
cinq Mots en Marge Peigne

Lansenbergh Vanderlinden Bruyninckx

Tout.

L'An Mil Huit Cent Sept le Vingt quatre
49 Du Mois de Juillet Sur les Deux Heures de
Relevée par devant Nous Maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de Boogstraeten
Est Comparu Jacques Geerts âgé de qua=
=rante trois Cultivateur de profession Domicilié
en cette Commune Section A N°2. lequel
nous a présenté un Enfant du Sexe féminin
né le Vingt trois de ce mois Sur les onze Heures
Du Soir de lui déclarant Et de Anne Marie
Servaes Son Epouse, Et auquel Il a déclaré
Vouloir Donner le prénom d'Adrienne.
Les Dites Déclaration Et présentation faites
En présence de Gabriel Gabriels âgé de
Trente huit ans Journalier de profession

demeurant dans la commune de Minderhout
de Jean Henry Ghislain, âgé de quarante
un ans Chirurgien de profession demeurant
en cette commune. Et ont les père et second
Témoin signé avec nous le présent acte
de naissance : le second a déclaré ne savoir
écrire, après qu'il leur en a été fait Lec=
=ture. J. H. Ghislain P. J. Baugniet
Jacobus Geerts

52 L'An mil huit Cent Sept le Trente
du Mois de Juillet Sur les Dix heures du matin
pardevant Nous Maire de la commune
d'Overyssche officier public de l'Etat Civil Est
Comparue la Dame Marie Barbe
Wendrickx, Epouse de Jean Henry
Duplessis Sage femme de la Commune
demeurante Section A N°. 108 laquelle
nous a déclaré que hier Vingt huit

Juillet Sur les neuf heures du soir Anne
Marie Geerde, Veuve de Michel
Campen Journalière de profession domiciliée
Section A N°. 81 accouchée dans la
dite Maison d'un Enfant de Sexe féminin
qu'Elle nous présente et auquel Elle donne
le prénom de Henriette, les dites
Déclaration & présentation faites en presence
de Jean Henry Ghislain, âgé de quarante
un ans Chirurgien de profession Pierre Jo=
=seph Vandevenne âgé de Trente un ans
garde Champêtre de la commune demeurans
à Overyssche, Et ont les Déclarante et
Témoins signé avec nous le présente acte
de naissance, après qu'il leur en a été
fait Lecture.
J. H. Ghislain P. J. Baugniet
M. B. Vendrickx
D. P. Vandevenne

57

An Mil huit Cent Sept. le
Trente du Mois D. Juillet sur les deux heures
de Relevée par devant Nous Maire de
la Commune d'Hoogstraeten officier public
de l'Etat Civil, Est Comparu francois
Aertsen âgé de Trente ans. Cultivateur
de profession Demeurante en cette Commune
Section A. N°. 162. lequel Nous a présenté
un Enfant Du Sexe feminin né cejourd'hui
sur les sept heures du Matin de lui déclarant
et de Marie Catharine Kersemans
son Epouse, Et auquel Il a déclaré
vouloir donner le prénom de Begque.
les dites déclaration et présentation faites
en présence de Gerard Kersemans âgé de
soixante Six ans Cultivateur de profession,
de Jean Kersemans âgé de Trente quatre
ans de la même profession Demeurant
en cette Commune d'Hoogstraeten. Et ont

les pere et Témoins Signé avec Nous le
présent Acte de naissance après qu'il
leur en a été fait Lecture.
f Aertsen
Cl. Kersemans
f Kersemans

Jean Mil Huit Cent Sept

52 le Sept du Mois D'Août sur les onze
heures du Matin par devant Nous
Maire Officier public de l'Etat de la
Commune d'Hoogstraeten, sont Comparus
les Sieurs francois Neck âgé de Trente
quatre ans, Voiturier de profession Domicilié
en cette Commune Section A. N°. 13 pere
de la defunte, et pierre Neck âgé de
Trente sept ans de la même profession, oncle
de la defunte Domicilié aussi dans cette
Commune; Lesquels Nous ont déclaré

que ce jourdhui le quart avant les neuf heures
de Ste décédée Caroline Louise, fille du
premier Declarant et de Marie Thérese
Lambertz, née le Vingt huit Messidor de
l'an douze: En la Maison Susindiquée
Dont les Declarans, Signé avec nous le
présent acte de Décès, après quil leur en
a été fait Lecture.

J. Nadot
Et Vecchy

J.P. Baugniet

53

L'an mil huit cent Sept le
Vingt trois du Mois d'Août sur les dix
heures du Matin par devant Nous Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune
de Hoogstraeten Est Comparu Jean Van
Loon, âgé de Trente Six ans Journalier
de profession Domicilié en cette Commune Section
B N°. 54. lequel nous a présenté

un Enfant de Sexe féminin né le Vingt Deux
de ce Mois sur les quatre heures du Soir de
lui Déclarant et d'Anne Catharine
Knuepkens son Epouse, et auquel il a
déclaré Vouloir donner les prénoms de
Adrienne Marie. les Dites déclara
tion et présentation faites en présence de
Laurent Laureyssen âgé de Vingt Six ans
Ebenist de profession, de Gerard Van Cauelo
agé de Cinquante un ans Charron de
profession Domicilié en Cette Commune
de Hoogstraeten. et après quil leur a été
fait Lecture du présent acte de Naissance
les pere et le Second Temoin ont Signé avec
nous le premier Temoin a Declaré ne savoir
Ecrire.

J. Baugniet

J Loon
Van Geradiel van Baels

54

L'an Mil huit Cent Sept le Vingt
Six du Mois d'août sur les dix heures du matin
pardevant nous Maire officier publics de l'Etat Civil
de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparu le
Sieur Henry Jean Duplessis âgé de cinquante qua=
=tre ans, Marchand de Tabac de profession domicilié
en cette Commune Section A. N°. 108, le quel nous
a déclaré que le Vingt cinq de ce mois sur les dix
heures et quart du matin La Demoiselle
Marie Josephe félicité Fierens âgée d'environ
Vingt ans Domiciliée à Anvers, Est accouchée
dans sa Maison d'un Enfant du Sexe masculin
qu'il nous présente et auquel il donne les prés.
=noms de Henry Jean : Ledites déclaration
et présentation faites, en présence de Jean Henry
Lambert Lonsenbergh âgé de Trente Sept ans
Secretaire de la Mairie, Jean Henry Ghislain
âgé de quarante un ans, Chirurgien de profession
Domiciliés en cette Commune d'Hoogstraeten.
& ont les Déclarant & Témoins signé avec nous
le présent acte de naissance, après qu'il leur en a
été fait lecture.

Lonsenbergh J. H. Ghislain J. J. Duplessis

H. J. Du Plessis

L'an mil huit cent Sept le
55 Vingt neuf du Mois d'août sur les onze heures
du Matin par devant Nous Maire officier de
l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est
Comparu le Sieur Louis Joseph. Delbaije âgé
de Vingt neuf ans préposé Commis à Cheval
des Droits reunis de résidence en cette Commune
Demeurant Section A N°. 25 le quel nous a
présenté un Enfant du Sexe féminin né le
Vingt huit de ce mois sur les dix heures du
Matin de lui Déclarant et d'Agnès Charlotte
Frédricq son Epouse, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Marie

Antoinette flore. les dites déclaration & présentation faites, En présence des sieurs Jacques Martin De Wolf âgé de Trente quatre ans, Capitaine reformé de la deuxieme Légion des francs, Antoine Joseph Mortier âgé de Vingt deux ans Visiteur au Bureau des Douanes Demeurans en cette Commune D'Hoogstraeten; Et ont les pere & Témoins signé avec nous le présent acte De Naissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

Delhaye. De Wolf.

Mortier. J.J. Baujeunicke.

L'an mil huit cent sept le
17 premier du mois de septembre sur les onze heures du Matin pardevant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune D'Hoogstraeten. Est Comparu George

48 Oct 1

Frijbos. âgé De Trente ans Journalier de profession Domicilié en cette Commune Section B N°81. le quel nous a présenté un — Enfant Du Sexe masculin né le Trente un du mois D'août Dernier Sur les ~~deux heures~~ Du Matin De lui Déclarant et de Anne Catharine Van Dyck Son Epouse Et auquel il a Déclaré vouloir Donner le prénom de Henri. les dites Declaration Et présentation faites en présence De gerard Verboeven âgé âgé De quarante trois ans Cailleur De profession De Jean Strangers âgé De Trente six ans Journalier de profession, demeurans en cette Commune. Et après que Lecture leur a été faite Du présent acte De Naissance les pere Et second Témoin ont déclaré ne savoir Ecrire; le premier Témoin a Signé avec nous. G. verhoeven

Signatures des fois. G. verhoeven

approuvé le Changement de quatre mots en présent acte. G. verhoeven

J.J. Baujeunicke

57

Van Mil Huit Cent Sept

le Dix Du Mois de Septembre sur les Dix
heures Du Matin pardevant Nous Maire
officier public de l'Etat Civil De la Commune
de Hoogstraeten Arrondissement De Turnhout
Departement des deux Nethes Soul Com:
=parut Guillaume Balthasar van
den Nerbeek, Cordonnier de profession Do=
=micilié en cette Commune, Majeur, né à
Wortel Canton d'Hoogstraeten: le Vingt quatre
avril l'an mil Sept Cent Soixante quinze
fils légitime De Jean Baptiste Van den Broeck
Cabaretier de profesion Domicilié en cette Com=
=mune D'Hoogstraeten & De Dimpke Van Dijn:
& Anne Van Aert Domestique
Demeurante en cette Commune, Mineure, née
à Zundert (Hollande) le Dix Mai l'an mil
Sept Cent quatre Vingt Huit: fille légitime
De Jean Van Aert Cultivateur de profesion

49 Pt 1

De Cornelie Vrint Domiciliés en la Dite
Commune De Zundert: Consentants, lesquels
Nous ont requis De proceder à la Célébration
Du Mariage projetté Entre eux, et dont les
publications ont été faites Devant la porte
principale De notre Maison=Commune
Savoir la premiere le Trente Du Mois d'Août
Dernier, la seconde le Dix De ce Mois à l'heure
Ordinaire Du Midi. Aucune opposition ne
Nous ayant été Signifiée, faisant Droit
à leur réquisition, après avoir donné Lecture
De l'acte de Consentement Donné par le
pere de la future Epouse, et des autres pieces
rélatives à leur Etat & aux formalités requises
ainsi que Du Chapitre VI Du Titre Du Code
Civil intitulé Du Mariage, avons demandé
au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils
veulent se prendre pour Mari et pour femme:
Chacun D'Eux ayant répondu affirmativement

& Séparément Déclarons au Nom
de la Loi que Guillaume Balthasar
Van den Broeck & Anne Van
Aert sont unis par le Mariage de quoi
Nous avons dressé Acte en présence de
Jean Baptiste Van den Broeck âgé de soixan=
=te ans, Cabaretier de profession, père de l'Epoux
Joseph peeters âgé de vingt quatre ans
Chaudronnier de profession, Cornell Van Reuth
âgé de Trente quatre ans Charpentier de
profession — François Antoine Gerard Laeb âgé
de quarante Sept ans Cabarettier de profession
amis des Epoux, non=parens ni alliés tous
quatre Demeurans en cette Commune: les quels
après qu'il leur en a été aussi donné Lecture
l'ont signé avec nous. Et les parties Contractantes à l'Exp:
=ception de l'Epoux de laquelle a déclaré ne savoir
écrire G.' Van den Broeck

J: B: Van den Broeck
P. J. J Peters
C v Reuth
Fran Laffaes

G. Bruyninckx

50
Huit

L'an mil huit Cent Sept le dix Sept
58 du Mois de Septembre sur les Deux heures de Relevée
par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil
de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparue la
Dame Marie Marie Hendricks Epouse de Henri
Jean Duplessis Domiciliée Section N.° 1.e 108 la
quelle Nous a déclaré que hier le neuf Septembre
sur les quatre heures du Matin Petronille Block
Journalière de profession âgée d'Environ Vingt ans
Est accouchée dans la Chaumiere près du Cabaret
dit groeneworst d'un Enfant du Sexe féminin qu'
Elle Nous présente Et auquel Elle donne le prénom
de Dorothée. les dites déclarations et présenta
=tion faites En présence de Henri Block âgé de
Cinquante ans Esperand de profession pere de
l'accouchée. plus Joseph Van de Nan, âgé de
Trente trois ans Garde champêtre de la Commune
Demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten. Et
après qu'il leur a été fait lecture du présent acte

de Naissance ont la déclarante et le Second Témoin
Signé avec Nous. le premier Témoin a déclaré ne
savoir Ecrire.

M. B. Hendrickx
D. f. ambtenaar

J. J. Baugniet

approuvé le N. d'abonnement Du mot Sept. à la premiere
ligne à l'autre part.

M. B. Hendrickx
D. f. ambtenaar

J. J. Baugniet

57

Verleden
2 dec 1893

Ce Mil Huit Cent Sept
le Dix Sept du Mois de Septembre Sur les Dix
heures du matin par devant Nous Maire de
la Commune d'Hoogstraeten, officier public de
l'Etat Civil, Est Comparu Arnold Van Gool
âgé de Trente quatre ans, Journalier de profes-
= sion

Fo 51.

domicilié Section A N°. 130. le quel Nous a Déclaré que
ce jourd'hui Dix Sept trois heures M. est né un Enfant
du sexe feminin qu'il Nous présente, et auquel il a
déclaré donner le prénom de Jeanne; Sa reconnais-
= sant pour en être le pere; et De l'avoir eu d'Anne
Marie Frédérick sa agée de Trente ans fil andiere
de profession. le quel Enfant est né dans sa demeure
Section A. N. 130. les présentes Déclarations présentes=
= tions faites en présences de Pierre Joseph Peeters âgé
Vingt quatre ans, Charbonnier de profession, et de
Pierre Van Riel âgé De Trente ans Cordonnier
de profession demeurans en cette Commune d'Hoogstra-
ten et après que lecture leur a été faite du présent
acte de Naissance, les Témoins l'ont signé avec
Nous. le pere a déclaré ne Savoir Ecrire.

P. J. J. Peeters

J. J. Baugniet

Petrus Van Riel

Lan Mil huit Cent Sept 6

60 Vingt quatre du Mois de Septembre sur les onze
heures du Matin par devant Nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
Est Comparu gerard Verschueren, Cabaretier
de profession âgé de Trente six ans, domicilié
section C. N°. 3. lequel nous a présenté un Enfant
du sexe féminin né le Vingt trois de ce mois sur les
six heures du matin de lui déclarant Et de
Jeanne Jorens son Epouse, & auquel il a déclaré
vouloir donner le prénom de Charlotte. les dites
déclaration & présentation faites En présence de Jean
Verstreepen âgé de Cinquante ans Boucher de profes-
sion, De Melchior Cornelissen âgé de Trente trois
Boulanger De profession demeurans en cette Commune
Et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte
De Naissance. le pere a déclaré ne savoir écrire les
Témoins l'ont Signé avec Nous.

M. cornelissen
J verstrepen

fo 52.

Lan mil huit Cent Sept le Trente
Du mois de Septembre sur les Dix heures du Matin
pardevant nous Maire officier public de l'Etat Civil
De la Commune D'hoogstraeten sont Comparus gerard
Verschueren âgé de Trente six ans Cabaretier de profes-
sion Domicilié section C. N°. 3. Et Melchior Cornelissen
âgé de Trente trois ans Boulanger de profession aussi
Domicilié en cette Commune, les quels nous ont déclaré
que le Vingt neuf de ce mois sur les dix heures du matin
Est décédée Charlotte Enfant du sexe féminin né le
Vingt trois de ce mois sur les six heures du Matin fille
Du premier déclarant Et de Jeanne Jorens; en la Maison
susdite, et après que lecture leur a été faite du présent
acte de décès, le premier déclarant a dit ne savoir
Ecrire, et le second l'a signé avec Nous.

M. cornelissen

62 Lan Mil huit Cent Sept le premier
Du Mois D'octobre sur les onze heures du Matin par
Devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil

De la Commune de Koogstraeten Est Comparu
Gerard Mertens âgé de Trente cinq ans Vacquier de
profession Domicilié en cette Commune Section B. N°. 81.
Lequel nous a présenté un Enfant Sans Vie provenant la
nuit Dernière sur les deux heures: delui Declarant Et de Marie Sprangers, son Epouse, les
Dites Déclaration & présentation faites En présence de
Jean Denis Ghislain âgé de quarante un ans Chirurgien de profession, de Jean Denis Antoine Lansenbergh
âgé de Trente sept ans Secretaire de cette Mairie, de-
meurans en cette Commune qui, ont affirmé la dite
Déclaration, & après que lecture leur a été faite du
présent acte, les déclarant & Témoins l'ont signé avec
nous.

Lansenbergh J. H. Ghislains J. Bruijnincks

G. Mertens

Cejourd'hui Huit Cent Sept le Deux du
Mois d'Octobre à Sept heures du Matin
pardevant Nous Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune de Koogstraeten Est Comparu
Jean François Vander Avort âgé de quarante trois
ans.

63

premier

Cultivateur de profession Domicilié dans cette Commune
Section B. N°. 5. lequel nous a présenté un Enfant
du Sexe masculin né le Deux de ce mois sur les six
Heures du Soir de lui Declarant Et de Anne Elisabeth
Bastiaensen Son Epouse, Et auquel il a déclaré vou-
loir donner les prénoms de Jean Pierre. Les dites
Déclaration & présentation faites en présence de
Jacques Caudron âgé de Cinquante ans Cordonnier
de profession & Jean Baptiste Strybos âgé de quarante
ans Journalier de profession demeurans en cette Commune
Et ont les père Et Témoins signé avec nous le présent
acte de Reconnaissance après qu'il leur en a été fait
Lecture.

i f Vander Avort J. Bruijnincks

i B Strybos

i Caudron

approuvé le Vingtième Du mot deux à la troisième
ligne ci dessus & le renvoi du mot premier ci en marge

i f Vander Avort

i B Strybos

i Caudron J. Bruijnincks

L'an mil huit cent sept le huit
Du Mois
64 Du mois d'octobre sur les dix heures par devant nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'Hoogstraeten sont Comparus Jean Pierre Van
der Mueren Majeur, Journalier de profession
Domicilié en cette Commune d'Hoogstraeten né
à Hoogstraeten le six Decembre mil sept cent quatre
Vingt fils légitime de Pierre Vander Mueren, sciens de
long de profession, et de Cornélie Maclen domiciliés
en cette Commune et Marguerite Lenaerts ainsi
Majeure Domestique demeurante en cette Commune
née à Utrecht Hameau de Naarle = Nassau (Hollande)
le Vingt-un Janvier Mil sept cent quatre Vingt
trois fille légitime de Jean Pierre Journalier de profession
et de Marie Laurentine Keyser domiciliés au dit
Hameau. les quels nous ont requis de proceder à la
Célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les
publications ont été faites à Hoogstraeten devant
la porte principale de notre Maison = Commune;
Savoir: la première le Vingt sept du mois de septembre
dernier, à l'heure ordinaire; la seconde le quatre
de ce mois à la même heure. Aucune opposition



ait été faite au dit Mariage de nulle part. Requisition faisant
à leur réquisition, après leur avoir donné Lecture
de toutes les pieces requises, et du Chapitre VI du
Code Civil intitulé du Mariage; avons demandé
au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent
se prendre pour Mari et pour femme: Chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
Déclarons au Nom de la Loi que Jean
pierre Van der Mueren et Marguerite
Lenaerts sont unis par le Mariage. De quoi
avons dressé acte en présence de Jean Baptiste
Keyckens âgé de Vingt-six ans frotier de profession
cousin germain de l'Epoux — de Jean Campen
âgé de quarante — un ans Voiturier ami des Epoux
Adrien francois Leestmans âgé de trente six ans
frotteur de profession — de George Verheyen âgé
de Vingt sept ans Journalier de profession
aussi amis des Epoux: tous quatre demeurans en cette
Commune. Et après que lecture leur a été faite du
présent acte ainsi que aux parties Contractantes. et l'Epoux
les deuxieme et quatrieme Témoins ont signé avec nous
l'Epoux et les autres Temoins ont declaré ne savoir Ecrire

J Bpt Mueren
J Verheyen
J Campen

65

L'an mil huit cent soixante

Le deux du mois d'octobre sur les neuf heures
du matin par devant Nous, Maire officier public de l'état civil
de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu le
Sieur Jean Pierre Kersemans, âgé de trente
trois ans Voiturier de profession Domicilié en
cette Commune Section A. N°. 162 lequel nous a
présenté un Enfant du sexe masculin né le neuf
de ce mois sur les huit heures du soir de lui dé=
=claré et de Cécile Smits son Epouse et au=
quel il a déclaré vouloir donner le prénom de
Gerard, les dites déclaration et présentation
faites en présence de Gerard Kersemans âgé de
soixante six ans Cultivateur de profession de
Joseph Schuermans, âgé de quarante huit ans
Sergentier de profession demeurans en cette Commune
No. Et ont les père et Témoins, signé avec nous
le présent acte de naissance après qu'il leur en
a été fait lecture.

J. Kersemans
G. Kersemans
J. Schuermans

66

L'an Mil huit cent sept

Le dix Sept du Mois d'octobre sur les dix heures du
Matin pardevant Nous Maire officier de l'état civil
de la Commune d'Hoogstraeten, est Comparu le
Sieur Simon Van Werd âgé de Trente quatre ans
Charpentier de profession Domicilié en cette Commune
Section A N°. lequel Nous a déclaré que le Seize
de ce mois sur les Deux heures et Demie du Matin
Il Est né un Enfant du Sexe masculin qu'il Nous
présente et auquel il Déclare donner les prénoms
de Adrien Simon se reconnaissant pour être
le père de cet Enfant et de l'avoir eu de Marie
Kouneckx particulière âgée de vingt sept ans
Demeurante en cette Commune, lequel Enfant est né dans sa Demeure privée: les
présentes déclaration présentation faites en présence
de Jean de Keuster âgé de Vingt huit ans Cabare
tier de Cornéil Cools âgé de cinquante cinq ans
approuvé l'écriture ci dessus de la même profession demeurans en cette Commune
et après que lecture leur a été faite du présent acte
de Naissance ont les père et Témoins Signé avec nous.

Simon Van Werd

J. de Keuster
Cor. Cools
Simon Van Werd

1

Deux mil Huit Cent Sept le

Vingt Sept Du Mois Doctobre sur les Dix heures Du matin
par devant Nous Maire officier public De l'Etat
Civil De la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu
Pierre François Aerts Agé De Vingt neuf ans
Cultivateur Domicilié en cette Commune Section
C. N° 1. le quel nous a présenté un Enfant du Sexe
féminin né le Vingt six De ce mois sur les dix heures
Du Soir De lui Déclarant et D'anne Catharine Staelyn
Son Epouse Et auquel il a Déclaré Vouloir Donner
les prénoms D'anne Cornelie. les dites Déclaration
et présentation faites En présence De Theodore Somers
Agé De Soixante six ans. Maréchal ferrant de
profession, Gerard Van Marels Agé De Cinquante
trois ans, Demeurans en cette Commune d'hoog
straeten. et tout les pere et Témoins Signé avec
nous le présent acte De naissance qui leur en a été
fait Lecture.

Theodorus Somers

Gerardus van Paels

P. Aerts Franciscus Aerts

Le Maire de Profession. Van Paels

63

Deux mil Huit Cent Sept le Vingt
Huit Du Mois D'octobre Sur les Dix heures Du matin
par devant Nous Maire officier public De l'Etat
civil De la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu
Joseph Pierre Faes Agé De vingt cinq ans Boulanger de
profession Domicilié Section A. N° 17 le quel
nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né
le Vingt Sept De ce mois sur les onze heures
et Demie Du matin De lui Déclarant, et de Claire
Janssens Son Epouse Et auquel il a Déclaré
Vouloir Donner les prénoms de Charles Jacques.
les dites Declaration et présentation faites en présence
De Jacques Vander Linneren, Agé De Vingt Sept ans
De la même profession, De Gerard Verhoeven Agé de
Cinquante trois ans Cailleur de profession, demeurans
à Hoogstraeten, et tout les pere et Témoins Signé
avec nous le présent acte De naissance après qu'il
leur en a été fait Lecture.

Petrus Josephus Faes

Jacobus Van der Linneren

G. verhoeven

56.

L'An Mil huit Cent Sept

71 le quatre du Mois de Novembre sur les Deux heures
de Melsele, pardevant Nous Maire officier public
de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est
Comparut Jean Baptiste Stillekens âgé
de quarante Deux ans Journalier de
demeurant en cette Commune Section A. N°, lequel
nous a déclaré que le Trois de ce mois sur les
sept heures du Matin, Cornelie Willemsen âgée
de quarante deux (disons de Vingt Cinq ans) Celibataire, ouvriere, demeurante en cette Commune est
accouchée dans la Maison de lui déclarant
d'un Enfant du sexe masculin, qu'il nous présente
et auquel il donne les prénoms de Napolion
Guillaume, les dites déclaration et présentation
faites en présence d'Arnold Vangool âgé de Trente
Trois ans Journalier de profession de François de
Cuyter âgé de cinquante deux ans Tailleur de
de profession, demeurans en cette Commune. et après
qu'il leur a été fait lecture du présent acte de
Naissance, le déclarant le Signé avec Nous, les
Témoins et lui déclaré ne Savoir Ecrire.

Jean Stillekens

J. B. Brouwers

58.

L'An Mil huit Cent Sept le quatre
72 du mois de Novembre. Sur les Deux heures et demie de
l'après dinée pardevant nous Maire officier public
de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est
Comparu les sieur Jean Nicolas Nroes âgé de
cinquante six, apothicaire de profession Domicilié
en cette Commune Section B. N°. lequel nous
a présenté un Enfant du sexe feminin né ce jour
d'hui sur les cinq heures de lui déclarant et de Cornelie Verboijen son Epouse, auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Marie Jacqueline, les dites déclaration et présentation
faites en présence de Sieurs Gerard Nroesens
âgé de Trente trois ans Medecin et Etoffes
de profession Gerard Verhoeven âgé de cinquante
Trois ans Epilleur de profession demeurans en
cette Commune, et après qu'il leur a été fait
Lecture du présent acte de Naissance les
père et Témoins ont Signé avec nous.

J. B. Brouwers
Off. Civil
G. verhoeven

L'An Mil huit Cent Sept le sept

Sept du mois de novembre sur les deux heures de l'après dinée par devant nous Maire officier publics de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Sont Comparus les Sieurs Joseph Jean Gerardi âgé de cinquante six ans particulier frere germain de la défunte, Jean henrij ghislain âgé de quarante deux ans Chirurgien de profession Voisin, Demeurans en cette Commune, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui sur les huit heures Anne Elisabeth Gerardi célibataire née à Hoogstraeten le Deux Mars mil Sept cent Cinquante cinq fille de Victor et de Cornélie Moreyens est décédée dans sa Maison Section A. N° 112 et les Déclarans ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait Lecture

J. Gerardi

J. H. Ghislain J. J. Bruyninckx

approuvé le Barbouillage de Dix huit mots, onzieme, Douzieme Treizieme et quatorzieme lignes Et le Renvoi de Dix neuf mots en neuf lignes en marge

J. Gerardi

J. H. Ghislain J. J. Bruyninckx

73

L'An Mil huit Cent Sept

Sept du mois de novembre sur les deux heures de l'après dinée par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparu le Sieur Pierre Veeckx âgé de Trente Sept ans Vôturier de profes- son domicilié en cette Commune Section B. N°. 59 lequel nous a présenté et déclaré que le Six de ce mois sur les Dix heures et demie du Soir Marie Janssens son Epouse Est accouchée d'un Enfant né avant Terme Et expiré Sur les onze heures qu'il nous présente. Les dites déclaration & présentation faitte En présence de Jean Henrij Antoine Sansenbergh âgé de Trente Sept ans Secretaire de cette Mairie, Jean henrij ghislain âgé de quarante deux ans Chirurgien de profession Demeurans en cette Commune, et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte les déclarant & Témoins Sont Signé avec nous

Sansenbergh J. J. Bruyninckx

J. H. Ghislain

Veeckx

Isabelle Antoinette Célibataire née à Hoogstraeten le quatre Mars mil Sept cent Trente Six fille de Thomas Victor Gerardi.

L'an mil huit cent sept

le huit du mois de novembre sur les dix
heures du matin pardevant nous Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'Hoogstraeten sont Comparus Jean
Verhoeven âgé de cinquante sept ans
Journalier demeurant Section A N° de pierre
François Verhoeven âgé de quarante deux ans
Jardinier de profession domicilié en cette Com=
=mune : le premier pere, le Second oncle du défunt
les quels nous ont déclaré que Sept de cembre
Vers une heure de l'après=midi Corneil
François âgé de Dix ans né de Breda (Hollande)
fils du premier déclarant et de Jeanne Josephe
Scheemen est décédé en la demeure paternelle et
après qu'il leur a été fait lecture du présent
acte de décès les déclarans ont signé avec
nous.

Joannes Verhoeven
P.f verhoeven

J.J. Bruijnincks

EMP. FRAN

L'an mil huit cent sept neuf
du mois de novembre sur les onze heures du matin
pardevant nous Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu
le Sieur Balthasar Lostermans âgé de Cent
cinq ans Horloger de profession demeurant en cette
Commune section A N° lequel nous a présenté
un Enfant du Sexe masculin né le huit de
Decembre sur les deux heures de l'après dinée
de lui Déclarant et d'Anne Jacobs son Epouse
et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Jean françois. les dites déclara=
=tion et présentation faites en présence de Pierre
Reuis âgé de cinquante six ans Jardinier de
profession, et de françois gerard antoine Jacques âgé
de quarante cinq ans Cabaretier de profession
demeurans en cette Commune et après que lecture
=re leur en été faite du présent acte de Naiss.
=sance les pere et Témoins ont signé avec
nous

P. Lewis B Lostermans
Jga Jacobs

J.J. Bruijnincks

77

L'an mil huit Cent Sept De
Treize Du mois de novembre Sur les neuf
heures Du matin pardevant nous Maire offic=
=ier De l'Etat Civil De la Commune d'Hoogstraeten
Est Comparu Jacques Claessens âgé de
Trente huit ans Cultivateur Demeurant en
=sion domicilié en cette Commune Section B
No 60. lequel nous a présenté un Enfant
de Sexe masculin né le onze De ce mois sur
les sept heures du Soir De lui déclarant Et
Et anque Ad Elisabeth Van Looy Son Epouse les Dites
il a déclaré Déclaration Et Présentation faites En présence
Vouloir De gerard Van Wexel âgé De Vingt sept ans
Domicilié de Coiffeur De profession, De françois Adriaensens
prénom âgé De Cinquante ans Cabergeantier de profes:
De Martinsdam Demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten
approuvé=tan. Et après qu'il leur a été fait lecture
le renvoi à Du présent acte De naissance; les pere Et
le onzieme Témoins ont déclaré ne Savoir Ecrire.
ligne 4 Contre Et les six lignes: Cette douze mots ci en marge.

J. B. Braquenié

78.

du Soir

L'an mil huit Cent Sept De
vingt Sept Du mois de novembre Sur les Dix
heures Du Matin pardevant nous Maire officier
public De l'Etat Civil De la Commune d'Hoogstraeten
Sont Comparus les Sieurs Jean Henrij Christain
âgé De quarante deux ans, Chirurgien De profession
Jean Henrij Antoine Lansenbergh. âgé De Trente
Sept ans Secrétaire De la Mairie Demeurans en
cette Commune non parens de la défunte, les quels
nous ont Déclaré que le Vingt Six De ce
mois Sur les Dix heures Et Demie Est Décédée
Jeanne Catharine Verbiest Célibataire
née à Hoogstraeten le quinze Avril mil Sept Cent
Cinquante Six fille De Jean Et de Francoise
Vinck; en sa Demeure Section B. No 23. Et
les Déclarans ont Signé avec nous le présent
acte De Décès après qu'il leur en a été fait
Lecture.

Lansenbergh J. H. Christain J. B. Braquenié

approuvé le renvoi des mots du soir ci en marge onzieme
ligne Lansenbergh

J. H. Christain J. B. Braquenié

79

L'An Mil Huit Cent Sept

Le Vingt neuf du Mois de Novembre sur les onze heures du Matin pardevant nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparu Henry Reynaud Leerarts âgé de quarante ans Macon de profession Domicilié en cette Commune Section B. N°. lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né le Vingt huit de ce mois sur les trois heures après-midi de lui déclarant, Et de Marie Anne Van Log: =ueren son Epouse. Et auquel il a déclaré vou= =loir donner les prénoms de Pierre Constantin les Petit déclaration Et présentation faites en présence de Jean Henry Ghislain âgé de quarante deux ans Chirurgien de profession, De Balthasar Loottermans âgé de Trente Cinq ans Horloger de profession Demeurans en cette Commune Etoient les père Et Témoins signé le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait Lecture.

J. H. Ghislain

B. Loottermans

H. Reynaud Leerarts

P. L. Baugniet

f°62.

60

L'An Mil Huit Cent Sept le dix huit du Mois de Décembre sur les Dix heures du matin pardevant nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten sont Comparus Joseph Vander Zaelden âgé de quatre vingt trois ans. Tailleur de profession Domicilié dans cette Commune Section N. N°. allié à la Défunte. Jean Henry Ghislain de quarante un ans Chirurgien de profession aussi Domicilié dans cette Commune, voisin lesquels Nous ont déclaré qu'elle Dix Sept Décembre sur les Deux heures et Demie de l'après-midi est Décédée Anne Elisabeth Domen Célibataire née à Hoogstraeten âgée de soixante Trois ans fille de Jean et de Adrienne Vugts Epoux Dont la Demeure maison sus indiqués. Et ont les Déclarans signé avec nous le présent Acte de Décès après qu'il leur en a été fait Lecture.

Joseph Vander Zaelden

J. H. Ghislain

P. L. Baugniet

61

L'An Mil Huit Cent Sept le vingt Trois du mois de Décembre à onze heures du

Maire provisoire Adjoint Maire officier
public de l'Etat civil de la Commune d'Hoog
straeten, sont Comparus Gerard Matthoeuwsen
âgé de Trente cinq ans Journalier de profession domi:
cilié Dans la Commune De Meir fils de la
Defunte Jeand Verhoeven âgé de Cinquante
Sept ans De la dite profession Domicilié en cette Com=
=mune d'Hoogstraeten voisin de la Defunte, les quels ont
Déclaré que le Vingt Deux De ce mois, sur les Trois
heures De la près=midi Est décédé Cornélie Geerdens
âgée De soixante sept ans Journalier De profession
veuve d'Adrien Matthoeuwsen en
la Maison section B. N°=77. Et après que Lecture
leur a été faite Du présent acte de décès: le premier
Déclarant interpellé De signer a déclaré ne savoir
écrire, le second Déclarant a signé avec nous.

Jeanne Verhoeven

P. Bruijninckx

52. L'An mil Huit Cent Sept ce Jourd'hui le
Vingt=quatre Du mois de Décembre les Cent Sept heures de
l'après midi. Par devant nous Jean Baptiste Bruijninckx
Adjoint Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoog
straeten Canton de Turnhout Département des Deux Nèthes
soussigné, sont Comparus Gerard Matthoeuwsen
âgé de Trente cinq ans Journalier De profession domi:
cilié Dans la Commune De Meir fils de la
Defunte Jeand Verhoeven âgé de Cinquante
Sept ans De la dite profession Domicilié en cette Com=
=mune d'Hoogstraeten voisin de la Defunte, les quels ont
Déclaré que le Vingt Deux De ce mois, sur les Trois
heures De la près=midi Est décédé Cornélie Geerdens
âgée De soixante sept ans Journalier De profession
veuve d'Adrien Matthoeuwsen en
la Maison section B. N°=77. Et après que Lecture
leur a été faite Du présent acte de décès: le premier
Déclarant interpellé De signer a déclaré ne savoir
écrire, le second Déclarant a signé avec nous.

Jeanne Verhoeven

P. Bruijninckx

Au

L'an Mil Huit Cent Sept[e] ce Jourdhui le Vingt=quatre du mois de Décembre Surles Dix heures du matin. pardevant nous Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten, Et[a] Comparu Corneil Boreen âgé de Trente un ans Sçeur de Long de profession domicilié dans cette Commune Section A. N[o]= lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né le Vingt Trois de ce mois, Surles onze heures du Matin De lui déclarant et de Anne Bresens son Epouse, Et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jacques. les dites déclara=tions Et présentation faites En présence de Jean Francois Bonneveer âgé de Vingt=quatre ans Chapelier de profes[sion] d'André Boreen âgé de Cinquante ans, Marchand de profession demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten. Et après quil leur a été faite Lecture du présente Acte de naissance, le pere a déclaré ne Savoir écrire les Temoins Ont Signé avec Nous.

J. F. Hanevier
A Boeren

84 L'an Mil Huit Cent Sept[e] ce Jourdhui le Vingt=six Décembre Surles Dix heures du matin

par Devant nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparu Guillaume Balthasar Van den Broeck âgé de Trente deux ans Cordonnier de profession, Domicilié en cette Commune Section A. N[o]= lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né le Vingt cinq De Lemois Vers une heure du Matin De lui Déclarant et de Anne Van Aert Son Epouse, Et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Emanuel les dites Déclaration Et présentation faites En présence de Jean Baptiste Van den Broeck âgé de soixante ans Cabaretier de profession de Joseph Nuyens Sans De quarante huit ans, Sabotier de profession demeu=rans en cette Commune d'Hoogstraeten et après que Lecture leur a été faite des présents actes de Naissance ces pere Et Temoins Ont Signé avec Nous.

J. B. Van den Broeck
J. B. Van den Broeck
Nuyens

85 L'an mil huit Cent Sept[e] ce Jourdhui le Trente du mois de Décembre Surles onze heures du matin

Table Alphabétiques, des Actes Contenus au présent Registre

Naissances.

54

Noms et prénoms des Nouveaux nés, Mariés ou Individus morts

Date des Actes.

1865.

+ Aertsen Beygue ..... mil Huits Cent Soixante cinq
+ Avorts (Vander) Jean Pierre ..... Trente Juillet
Aerts anne Cornélie ..... deux octobre.
+ Blanck Claudine Lucie ..... Vingt Sept octobre
+ Brosens Corneil Jean ..... Vingt quatre Janvier
Block Dorothée ..... Vingt Deux Mars
Boiren Jacques ..... dix Septembre.
+ Broeck (Vanden) Joseph Emanuel ..... Vingt six décembre
+ Campen, Marie Elisabeth ..... Treize février
+ Crabeels, guillaume ..... quatre mai
+ Claessens Martin ..... Treize novembre
+ Delbrayd Marie augustine Flore ..... Vingt huit août
Eirens Mary Jean ..... Vingt six août
+ Faes Charles Jacques ..... Vingt huit octobre
geerts Charles augustin ..... dix neuf Janvier
grugeon (de) Jean Pierre Norbert ..... onze Avril
geerts Adrienne ..... Vingt quatre Juillet
geerden Bernette ..... Trente Juillet
+ gool (Vand) Jeanne ..... dix sept Septembre

Lesquels actes ont été par nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune Lecture faite du présent Registre des actes des Naissances Mariages et Décès faits en la Mairie d'Hoogstraeten pendant l'an mil Huits Cent Soixante cinq en la dite Mairie le Trente un Décembre ainsi dit ci mil Huits Cent Soixante

Pardevant nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, sont Comparus les sieurs Pierre Neefs âgé de Trente Sept ans Voiturier de profession demeurant en cette Commune Section B. N° 1 gendre de la Déclarante. N. François Adriaensen âgé de cinquante sept ans Marguetier de profession aussi Domicilié en cette Commune voisin, les quels nous ont déclaré que le Vingt neuf de ce mois sur les neuf heures du matin est décédée Marie Michielsen âgée de Soixante Treize ans, mariée de Mr Constant Hoogstraeten Veuve de N. Barthelemé Jansens, ent Domicilié Hoogstraeten Déclarants Susdits, et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Décès, le premier Déclarants l'a signé avec nous, le second a dit ne savoir écrire.

Lesdits et arrêté par nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune Le présent Registre des actes des Naissances Mariages et Décès faits en la Mairie d'Hoogstraeten pendant l'an mil Huits Cent Soixante cinq et dit ci mil Huits Cent Soixante

Mairie le Trente un Décembre ainsi dit ci mil Huits Cent Soixante

Noms prénoms des Mariés nouveaux nés & individus inscrits	Date des actes
gimmekerd (veuv) Simon pierred	Vingt huit octobre
gierts francois	Deux Novembre
Despres (anne Cornelie)	quatre Mars.
Dansens Clement	premier Juillet.
Keulers (de) Marie Jeanne	Vingt six mars.
Verdonnaud gerard	Dix octobre
Roes, Marie Jacqueline	quatre Novembre
Enfants Sans Vie	Vingt sept Janvier
Jacobs. anne Mabrie	vingt cinq fevrier
Fourgissens Jean	Treize mars
Loon (veuv) Adrienne Marie	Vingt trois août
Loosemans Jean francois	neuf novembre
Jacobs pierre Constantin	Vingt neuf novembre
Maddens (de) guillaume Benin	onze Janvier.
Martens Catharine	Deux fevrier
Merckx Jeanne Elisabeth	Dix sept fevrier
Mertens francois	Vingt cinq Juin
Mertens Enfants Sans Vie	premier octobre.
Neelx Isabelle francoise	Treize août
Neelx Enfants Sans Vie	Sept Septembre

Noms prénoms des mariés Nouveaux nés & individus morts.	Date des actes
Pingue Charles Jules ange	Dix huit Juillet
Jacobs Clement	Vingt quatre mars.
Stockleyd Antoinette Jeroomille	Vingt huit mars
Simons, Marie Josephe	Dix neuf Mai
Frijbos Henrij	premier Septembre
Verhoeven, Joseph Henrij	Vingt avril
Verstoeven Jean pierre	quatre mai
Verstoeven Jean arnold	Sept mai
Maximes Gregoire	Dix mai
Vergouwen guillaume fran[illegible]	Deux Juillet
Verschueren Charlotte	Vingt quatre Septembre
Wolf (de) Magdalaine Elisabeth	Vingt fevrier
weijler, Marie Josephe Balthazar[illegible]	Seize Mai
Wereld (van) Adrien Simon	Dix Sept octobre
Willemsen Napoleon guillaume	quatre novembre
Mariages	
Broeck (Vanden) Balthasar guillaume de Anne Vans	1811
Aert	Dix Septembre
Dems Jean pierre de Marie Elisabeth Cuignet	deux Avril

Noms prénoms des Mariés Nouveaux nés Individus Morts	Dates des actes
gerts, Jean Bte à claire	
Vanden Idewoel	Vingt neuf Janvier
Michielsen Pierre Mathieu	
à Anne Catharine Verhaegen	quinze Janvier
Mertens Jacques à	
Catharine Van Loon	quinze Janvier
Meeren (Vander) Jacques	
à Marie Elisabeth Faes	Vingt trois avril
Meeren (Vander) Pierre	
Pierre à Marguerite	
Lemmens	Sept octobre.
Fiasse Adrien à Marie	
Elisabeth Verheijen	quinze Janvier
Verhoeven Pierre François	
à Adrienne Cornelie Vend	Deux avril
gastel	
Décès	
22 Pfenkins Marie Catharine	Sept Janvier
Beeck (Van) Marie	le Vingt un Mai
Bourgne (De) françois Martin	Vingt Sept mai
Cools Anne Cornelie Veuve	
de Adrienjen	Trente un Janvier

Noms prénoms des Maris, nouveaux nés Individus morts	Dates des actes
Beek (Cornelis) Veuve	
Adrien Vander Borgt	dix sept avril
Domen Anne Elisabeth	dix huit décembre
Dongen (Van) Jean Bte	Vingt quatre Dece
Gradis Isabelle antoinette	Sept novembre
Geerden (Anne Cornelie)	
Veuve Adrien Matthieu-sen	Vingt trois decembre
Beeck (Van) Adrienne	
Grondel de Fosse Bruijnne	Paris Juillet
Jaspers, Anne Cornelie	
Groux de Jacq Somers	Trente Mai
Kaine (de) Jeanpierre	Treize mars.
Michielsen, Marie Veuve	
de Barthelemée Janssens	Trente décembre
Neeky, Caroline Louise	Sept Août
Roelens Jeanne guillau	
mette Veuve de Kruger	dix neuf mai,
Stockeyd Antoinette Jo	
=seph	Vingt trois Juin
Verhoeven Catharine	quatorze Janvier

Noms prénoms Des Mariés Conjoints Nés D'individus morts.	Dates des actes
Vermeilen Corneil françois	Deux avril
Verschuren Charlotte...	Quatre Septembre
Verbraeken Frederic Arnold	Sept octobre
Verbrugge Jacques Balthazar	Vingt Sept Novembre
Weisel (Veuf) Gautier Jean	Seize Juin —

Fait et rédigé la présente Table par nous Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten
Exécution de l'art. 11 Déc. 24 Déc. 26. Juillet 1807 —

Et le Maire d'Hoogstraeten le dix Janvier
Dix mil Huit Cent Sept —

